

Artisanat et métiers.

De l'huile de figue de barbarie exportée en 2020 vers le Mali



Une opération d'exportation d'une quantité d'huile de figue de barbarie produite à Aïn Defla sera organisée courant 2020 vers le Mali, a-t-on appris hier du directeur de la chambre locale de l'Artisanat et des métiers. "Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'exportation dont celle se rapportant aux produits du terroir", a précisé Ojdjillali Choumani au lendemain de la Foire internationale de l'artisanat organisée à Bamako (Mali) du 7 au 22 novembre courant et dont l'encadrement de la participation algérienne a été confié à la chambre d'artisanat d'Aïn Defla. Notant que d'huile de figue de barbarie

est un produit relevant de l'artisanat, il a fait savoir que la wilaya de Aïn Defla en a, lors de cette manifestation commerciale, exposé une quantité importante "laquelle a été particulièrement appréciée par les visiteurs". "Au cours de notre séjour au Mali, nous avons pu nous rendre compte que la population de ce pays consomme énormément de produits dits +bio+ et c'est pour cette raison que nous avons décidé de nous lancer dans cette opération d'exportation vers ce pays", a-t-il expliqué. Selon lui, l'huile de figue de barbarie qui sera exportée vers le Mali est produite par un artisan spécialisé dans l'extraction.

Centre d'enfûtage de Skikda:

Exportation du gaz butane vers la Tunisie, prochainement

Le centre d'enfûtage de gaz butane de Naftal, situé dans la petite zone industrielle de Skikda, exportera le surplus de l'Os production vers la Tunisie dès "la semaine prochaine", a annoncé mardi le directeur général de Naftal, Belkacem Harchaoui. En marge d'une visite d'inspection des infrastructures de Naftal dans la wilaya de Skikda, M. Harchaoui a indiqué qu'avec le contrat à long terme d'exportation du surplus de la production vers la Tunisie, le centre d'enfûtage de gaz butane de Skikda procèdera dès la semaine prochaine à l'emballage des bouteilles de butane vides expédiées depuis ce pays, en attendant de

trouver d'autres marchés extérieurs. Tournant à un régime de 1.200 bonbonnes de gaz butane/heure, soit 11.000 Bonbonnes/ jour, ce centre parvient actuellement à satisfaire la demande locale mais également celle de toutes les wilayas relevant du district de Skikda, parmi lesquelles Annaba, Constantine, Jijel et Mila, a-t-il souligné. Le même responsable a, dans ce même contexte, soutenu que toutes les mesures ont été prises en vue de garantir la distribution des bouteilles de gaz butane dans tous les points de vente du territoire national durant la saison hivernale révélant qu'un million de bouteilles.

Présidentielle du 12 décembre :

Carnet du 11e jour de la campagne électorale

Voici le carnet de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 à son 11e jour :

- Abdelaziz Belaïd anime un meeting populaire à Laghouat (15h00).
- Ali Benflis anime un meeting populaire dans la wilaya de Bouira (15h00).
- Azzedine Mihoubi anime un meeting populaire à Constantine.
- Abdelkader Bengrina anime un meeting populaire à Médéa.

Présidentielle

Mihoubi promet à partir de Bechar un programme spécial pour le développement du Sud



Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Azzedine Mihoubi, s'est engagé, mardi depuis Bechar, à "appliquer un programme spécial"

Pour le développement économique et social de cette wilaya ainsi que des autres régions du sud du pays.

Lors d'un meeting, dans le cadre de la campagne électorale, animé à la maison de la culture "Kadi Mohamed", M. Mihoubi a promis qu'il œuvrera, s'il est élu, à l'application d'un vaste programme qui vise essentiellement l'exploitation de l'ensemble des ressources agricoles, touristiques, minières et culturelles de cette partie du pays. "Le but étant la relance, selon des règles scientifiques et économiques, du développement des régions du pays dont certaines souffrent de retards", a-t-il souligné. Pour Mihoubi, "il est inconcevable que les régions du sud, à l'instar de

Bechar, soient en marge du développement économique et social enregistré par certaines régions du pays, sachant que cette région dispose d'énormes potentialités agricoles, touristiques et minières, dont le cuivre, le barytes et le manganèse qui sont inexploités", a-t-il déploré. Par ailleurs, Azzedine Mihoubi s'est engagé à mettre en œuvre un nouveau schéma de prise en charge réelle de la réhabilitation de la plaine agricole d'Abadla (5.400 ha), la création de nouveaux pôles touristiques à travers l'encouragement et l'incitation des investisseurs via un dispositif "simple" au lieu et place du système.

Présidentielle du 12 décembre:

Tebboune s'engage à réaliser un équilibre économique "intégré" à travers tout le pays

Le candidat indépendant à l'élection présidentielle du 12 décembre, Abdelmadjid Tebboune, a promis, à Sidi Bel Abbès, s'il est élu président de la République, "une distribution équitable des richesses" et la réalisation

D'un équilibre économique intégré

à travers toutes les régions du pays. Lors d'un meeting populaire



animé à la maison de la culture de la wilaya de Sidi Bel Abbès,

au 9ème jour de la campagne électorale, placée sous le slogan "Engagés pour le changement, capables de le réaliser", M. Tebboune a précisé que le programme qu'il appliquera, si le peuple le cautionne, "réalisera un équilibre économique intégré à travers toutes les régions du pays pour résorber le chômage et rattraper le retard accusé dans ces régions". Le candidat Tebboune s'engage à distribuer "équitablement les richesses du pays sur les populations des quatre coins du pays".

Sécurisation des frontières, assistance aux populations enclavées, sensibilisation... L'ANP sur tous les fronts

Entre la sécurisation des frontières du pays, l'assistance aux populations dans les zones éloignées et enclavées et les campagnes de sensibilisation sur les différents risques et dangers, l'ANP se trouve sur tous les fronts au service de la partie et des citoyens. Dans ce sens, une large campagne sanitaire pour la prise en charge des citoyens dans les zones enclavées à travers différentes régions du pays a été lancée et se poursuit avec la mobilisation de staffs de médecins et de paramédicaux relevant des services de la santé militaire. Ces campagnes qui s'inscrivent dans le cadre de l'attachement du Haut Commandement de l'ANP à prêter main forte et assistance permanente aux citoyens, notamment les populations des zones enclavées, vise à assurer différentes prestations médicales et la prise en charge des malades de ces régions à travers des examens généraux et spécialisés et les soins nécessaires, outre la sensibilisation des citoyens aux méthodes de prévention contre les maladies contagieuses. Les citoyens ayant bénéficié de ces prestations médicales ont accueilli favorablement cette initiative qui se poursuit de façon périodique et qui va profiter aux populations des zones éloignées à travers le territoire national. Lors de ses dernières visites de travail et d'inspection aux différentes Régions militaires, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'ANP, le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a rappelé que "les qualités singulières qui distinguent le peuple algérien des autres sont celles de la solidarité avec la patrie et d'être à ses côtés lorsqu'elle en a le plus besoin, prouvant ainsi qu'il est un peuple des grands défis, un seul peuple uni, dont le parcours national ne saura être impacté par les entraves qui se trouvent sur son chemin".

défis, un seul peuple uni, dont le parcours national ne saura être impacté par les entraves qui se trouvent sur son chemin". "Dans ce sillage, il y a lieu de rappeler que les qualités singulières qui distinguent le peuple algérien des autres sont celles de la solidarité, dans toute la force du terme.

« Les qualités singulières qui distinguent le peuple algérien des autres sont celles de la solidarité avec la patrie et d'être à ses côtés lorsqu'elle en a le plus besoin, prouvant ainsi qu'il est un peuple des grands défis, un seul peuple uni, dont le parcours national ne saura être impacté par les entraves qui se trouvent sur son chemin ».

Il est certain que la plus noble de ces qualités est la solidarité avec la patrie et d'être à ses côtés lorsqu'elle en a le plus besoin. En effet, l'Algérie, capable de choisir celui qui la dirigera durant la prochaine étape, fait appel à ses fidèles enfants, dans ces circonstances particulières, et je mets l'accent ici sur le mot fidèles, et ils sont très nombreux à travers tout le territoire national, car elle a effectivement besoin de tels enfants. La fidélité est la vertu certaine, qui dénote du lien fort entre le citoyen et sa patrie.

« Le peuple algérien a prouvé que c'est un peuple des grands défis, un seul peuple uni, dont le parcours national ne saura être impacté par les entraves qui se trouvent sur son chemin. Un peuple qui sait parfaitement s'adapter efficacement à toutes les phases quelles que soient leurs sensibilités et leurs difficultés ».

C'est une qualité qui ne peut être



marchandée, car elle émane essentiellement de la nature de la personnalité des individus et de la force de leur cohésion. Il est certain que le sentiment individuel et collectif, où que ce soit, du sens du devoir envers la patrie et l'importance de s'acquitter de ce devoir avec l'efficacité requise, à l'instar du rôle dévolu aux médias, aux mosquées et aux zaouïas, et le rôle de sensibilisation attendu des imams, est un comportement de grande valeur à travers lequel le peuple algérien a démontré, tout au long de son histoire nationale, qu'il est un peuple vivant, qui appartient à une grande nation, avec tout ce que comportent les expressions vie et grandeur comme sens", a-t-il dit à ce propos.

Un peuple qui a surpris le monde entier par son comportement civilisationnel qu'il est tenu à imprégner à ses marches pacifiques, car le peuple algérien, grâce à son sens patriotique sincère et fédérateur, a conscience des dessous des événements et de la nature des défis et est fermement déterminé à mener l'Algérie à bon port

"Dans ce contexte précisément, le peuple algérien a prouvé que c'est un peuple des grands défis, un seul peuple uni, dont le parcours national ne saura être impacté par les entraves qui se trouvent sur son chemin. Un peuple qui sait parfaitement s'adapter efficacement à toutes les phases quelles que soient leurs sensibilités et leurs difficultés. Un peuple qui a surpris le monde entier par son comportement civilisationnel qu'il est tenu à imprégner à ses marches paci-

fiques, car le peuple algérien, grâce à son sens patriotique sincère et fédérateur, a conscience des dessous des événements et de la nature des défis et est fermement déterminé à mener l'Algérie à bon port, quelles que soient les circonstances, car il met l'intérêt de sa patrie au-dessus de toute considération", a ajouté le Général Gaïd Salah. Il a tenu à réaffirmer que les valeurs ancrées du glorieux 1er novembre 1954 et ses principes patriotiques enracinés dans les esprits des fidèles enfants du peuple algérien, constituent la feuille de route idéale et sûre, et que c'est seulement ainsi que se construit le rempart solide sur lequel se brisent les illusions des ennemis de l'Algérie, notamment en ces circonstances. "J'estime que les valeurs ancrées du glorieux 1er Novembre 1954 et ses principes patriotiques enracinés dans les esprits des fidèles enfants du peuple algérien, constituent la feuille de route idéale et sûre, que quiconque suit ne sera jamais déçu. Comment sera déçu celui à qui les vaillants Chouhada ont tracé les principaux repères?"

« Celui qui aime l'Algérie doit aimer Novembre et celui qui aime Novembre doit croire en ses nobles valeurs et être toujours fidèle à son serment et au serment de ses artisans parmi les vaillants Chouhada et les braves moudjahidine ».

Ces repères que nous observons aujourd'hui attirent les cœurs des fidèles enfants de l'Algérie indépendante, et suscitent en eux les sentiments de dignité, de fidélité et de fierté, animent en eux la force et la détermination pour aller de l'avant et réaliser tous les objectifs

que le glorieux novembre a tracés, car Novembre ne constitue pas pour les braves hommes de l'Algérie la fierté de l'histoire et la lueur du présent uniquement, mais il est également et plus essentiellement, un des phares qui oriente vers un avenir prospère et prometteur. Novembre est le rempart de l'Algérie, après Allah Le Tout-Puissant, et l'Algérie est le legs de Novembre. Celui qui aime l'Algérie doit aimer Novembre et celui qui aime Novembre doit croire en ses nobles valeurs et être toujours fidèle à son serment et au serment de ses artisans parmi les vaillants Chouhada et les braves moudjahidine", a-t-il dit à ce propos. "Le dévouement signifie par nécessité l'engagement par la parole et l'acte envers ses éternels principes et la détermination à suivre la voie de ses fidèles hommes. C'est ainsi, et seulement ainsi que se construit le rempart solide sur lequel se brisent les illusions des ennemis de l'Algérie, notamment en ces circonstances. Il est la garantie qui procure à notre peuple toute la force et offre à toutes les composantes vives de notre nation ; les jeunes dans leurs différents postes, les étudiants dans leurs différents établissements et spécialisations, lesquels constituent à juste titre les hommes de demain et les cadres de l'avenir, je disais, cette garantie qui leur réunit à tous, ainsi qu'à l'ensemble des franges de la société, tous les facteurs de prise de conscience et de puissance, à même de leur permettre de mettre en échec les différents complots et machinations qui se trament contre notre peuple et notre Etat national aux racines novembristes pures", a-il- ajouté.

H.M



MDN

Large campagne sanitaire au profit des populations de Zelfana et El Menea

Une large campagne sanitaire pour la prise en charge des citoyens dans les zones de Zelfana et El Menea dans la wilaya de Ghardaïa a été lancée dimanche à la faveur de la mobilisation de staffs composés de médecins et de paramédicaux relevant des Services de la Santé militaire de la 4ème Région militaire (4ème RM). "Dans le cadre de la poursuite des efforts en matière d'assistance médicale et de prise en charge sanitaire dans les zones enclavées à travers toutes les régions militaires et en exécution des instructions du Haut Commandement

de l'Armée nationale populaire (ANP), une large campagne sanitaire pour la prise en charge des citoyens a été lancée le 24 novembre 2019 dans les zones de Zelfana et El Menea (wilaya de Ghardaïa), à travers la mobilisation de staffs médicaux composés de médecins et de paramédicaux relevant des services de la Santé militaire de la 4ème RM, équipés de tous les moyens matériels nécessaires. Cette campagne qui s'inscrit dans le cadre de l'attachement du Haut Commandement de l'ANP à prêter main forte et assistance permanente aux citoyens, no-

tamment les populations des zones enclavées, vise à assurer différentes prestations médicales et la prise en charge des malades de cette région à travers des examens généraux et spécialisés et les soins nécessaires, outre la sensibilisation des citoyens aux méthodes de prévention contre les maladies contagieuses". Les citoyens ayant bénéficié de ces prestations médicales ont accueilli favorablement cette initiative qui se poursuit de façon périodique et qui va profiter aux populations des zones éloignées à travers le territoire de la 4ème RM", conclut le communiqué.



Ingérence étrangère dans les affaires internes de l'Algérie Un consensus national autour d'un rejet catégorique s'est forgé

Les différentes forces et organisations nationales ont exprimé leur rejet catégorique de toute ingérence étrangère dans les affaires internes de l'Algérie, en réaction à une information sur une réunion du Parlement européen consacrée à la situation en Algérie. Dans ce contexte, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassane Rabehi, a affirmé que "l'Algérie, en tant qu'institutions et peuple, n'admet aucune tentative d'ingérence dans ses affaires internes", appelant les différents partenaires à respecter ce principe. "Il est admis dans l'esprit de l'Union européenne (UE) ainsi que de tous nos partenaires étrangers que l'Algérie s'attache au principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, tout comme elle n'admet pas, à ce qu'il puisse y avoir une interférence dans ses affaires intérieures", a déclaré M. Rabehi, en réaction à une information relayée par des médias sur une réunion du Parlement européen consacrée à la situation en Algérie. "Je souhaite, tout d'abord, relever le fait que les relations de l'Algérie avec l'UE sont des relations stratégiques et très importantes qui couvrent tous les secteurs d'activités. Autant que L'UE et l'Algérie sont conscients de ce caractère stratégique et ne permettraient pas à qui que ce soit de remettre en cause cette qualification stratégique par de simples parlementaires qui se caractérisent par une myopie et qui ne mesurent pas l'importance de ces relations", a-t-il souligné. De son côté, le président du Conseil national des Droits de l'Homme



(CNDH), Bouzid Lazhari a évoqué, "des tentatives de pression sur l'Algérie pour des agendas étrangers occultes". "Mais je tiens à dire à ceux qui parlent de violations des droits de l'Homme en Algérie que nous sommes là pour leur répondre", a-t-il dit. Il s'est dit à ce propos "étonné que le Parlement européen s'intéresse à l'Algérie alors que le monde entier est, témoin que le peuple algérien exerce librement son droit à manifester pacifiquement et brandit même des banderoles qui vont parfois au-delà des limites habituelles dans la liberté d'expression". Le même responsable s'est "étonné" de la programmation par le Parlement européen d'une séance

"d'urgence" pour débattre de la situation en Algérie, surtout, a-t-il dit, "dans cette conjoncture cruciale à quelques encablures de l'élection présidentielle". Pour le président du CNDH, cette démarche est d'autant plus étonnante qu'elle intervient "au moment où nous nous attendions à ce que le Prix Nobel de la paix soit décerné au peuple algérien et alors même que des violations des droits de l'homme sont commises dans d'autres pays sans que personne n'y prête attention". "J'ai des doutes sur cette opération instiguée par des personnes suspectes et des éléments organisés dans le but de parasiter l'Algérie". Pour leur part, les candidats à la présidentielle du 12 décem-

bre ont rejeté, durant leur campagne électorale, toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures de l'Algérie, soulignant l'importance d'un consensus national qui consacre et sauvegarde la souveraineté nationale". Dans le même sens, le parti du Front de libération nationale (FLN) a qualifié les déclarations de certains eurodéputés de "provocation dangereuse" et "d'ingérence flagrante" dans les affaires intérieures de l'Algérie, réaffirmant que la situation que vit l'Algérie "est une affaire interne qui relève uniquement de la volonté algérienne et concerne, en premier et dernier lieu, le peuple Algérien". De son côté, le Syndicat national autonome

des personnels de l'administration publique (SNAPAP) a renié, dans un communiqué signé par son secrétaire général, Belkacem Felfoul, le dénommé Rachid Malaoui, accusant ce dernier d'usurpateur de la qualité de secrétaire général du SNAPAP, depuis 2004, se faisant passer pour son porte-voix et traitant (...) avec des parties connues pour leur hostilité à l'Algérie". Selon la même source, le SNAPAP "suivra les éventuels développements et fera face à tous les ennemis de l'Algérie", affirmant qu'elle "prendra toutes les mesures qui s'imposent, au moment opportun, en vue de contribuer à la protection et à la sauvegarde du pays".

violence contre les femmes La sûreté nationale fait part de Plus de 5.600 cas duran les neuf premier mois de 2019

Les services de la Sûreté nationale ont recensé 5.620 cas de violence contre les femmes à travers le territoire national durant les neuf premiers mois de l'année en cours outre 4.597 affaires de violences contre les enfants lors des sept premiers mois de la même année, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). "Les services de la sûreté nationale ont enregistré 5.620 cas de violence contre les femmes dont des cas de violence physique, de coups et blessures volontaire entraînant la mort et d'homicide volontaire outre l'agression, le harcèlement sexuel et la maltraitance", a fait savoir, la commissaire de police, Wahiba Hemaili, lors d'une conférence organisée par le forum de la sûreté nationale à l'occasion de la journée mondiale de l'enfance, et de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrées respectivement, le 20 et le 25 novembre de chaque année. Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part des organisations nationales, l'intervenante a, toutefois, fait état d'une baisse de ces cas de violence à l'égard des femmes par rapport à la même période de l'année 2018, ayant enregistré 7.061 cas. S'agissant des enfants victimes de la violence, les même service, a-t-elle ajouté, ont recensé 4.597 cas (2.798 garçon et 1.799 filles) durant les sept (07) premiers mois de 2019 dont 2.499 affaires relatives aux coups et blessures volontaires, 461 (maltraitance), 232 (détournement de mineurs), 7 (coups et blessures volontaires entraî-

nant la mort) et 7 (homicide volontaire). Après avoir salué les mesures réglementaires prises par la DGSN visant la consécration de la protection de l'enfance et des catégories vulnérables, la même intervenante a indiqué que la lutte contre la violence à l'égard de la femme et la protection de l'enfance étaient une "responsabilité collective", appelant à "l'intensification des efforts en vue de réaliser cet objectif". Par ailleurs, Mme Hemaili a mis en avant l'importance de la sensibilisation et du signalement de la violence sous toutes ses formes, assurant que la police intervient après le signalement qui demeure le meilleur moyen de prévention contre les violences. De son côté, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (Forem), Mustapha Khiati, a rappelé dans son intervention que l'Algérie était parmi les premiers à adopter la convention internationale relative aux droits de l'enfant, évoquant les différentes formes et raisons de violence exercée contre les enfants. Pointant du doigt certains comportements caractérisés de violence qui existent dans la société, Mustapha Khiati a imputé les raisons de ce phénomène à des facteurs sociaux devant être traités aux plans psychique et social, saluant, par la même occasion, les efforts de la DGSN en matière de préservation des droits de l'enfant à travers l'activation du rôle des équipes de protection des catégories vulnérables dont le nombre est de 50 équipes réparties à travers les quatre coins du pays.

Solidarité nationale Eddalia insiste sur la nécessité de la prise en charge des femmes en détresse

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia a insisté, sur la nécessaire prise en charge "administrative et professionnelle" de la femme en détresse pour sa réinsertion dans la vie publique. Présidant une rencontre nationale tenue à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Mme Eddalia a plaidé pour "la révision des programmes et des dispositions en vigueur afin d'améliorer les mesures d'accompagnement, administratif et professionnel, de la femme en détresse et sa réinsertion dans la vie publique, à travers la promotion de la coordination entre les différents intervenants". La ministre a exprimé "son entière confiance" dans le secteur de la Justice et les services de la sécurité dans la poursuite des efforts visant à juguler les comportements violents à l'égard des femmes. Pour sa part, le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi a déclaré que le secteur de la Communication "a adopté tous les programmes et initiatives sectorielles et associatives visant à lutter contre toutes formes de violence au sein de la société et a contribué fortement à l'élaboration des mécanismes y afférents, citant la Stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et le Plan national de communication pour la mise en œuvre de cette stratégie." Le secteur de la Communication a accompagné, a-t-il poursuivi, les différentes actions de sensibilisation sur les préjudices résultant de la violence faite aux femmes", relevant, en outre, que le message de son département "rejette la justification de la violence, bannit ses différentes formes et encourage les actions de prévention contre les violences à l'égard des catégories vulnérables, à l'instar des femmes, des enfants et des personnes âgées". "La législation s'est renforcée

par des textes qui protègent les femmes de la violence", a ajouté le ministre, citant des "cadres institutionnels destinés à la prise en charge des femmes victimes de violence". Par ailleurs, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui a affirmé que son secteur "contribue efficacement à la protection et à la promotion de la femme, notamment à travers sa représentation dans les différents organes nationaux et consultatifs relevant du ministère de la Solidarité nationale, en sus de l'inscription de cette question dans les différents espaces de concertation et de coordination, présidés par son département ministériel tels la commission nationale de la population et celle de la santé procréative et du bien-être de la famille". Dans le cadre du partenariat communautaire, "la prise en charge des femmes victimes de violence a été inscrite comme l'un des services de la santé procréative et du planning familial au niveau des établissements publics de la santé de proximité, dans le cadre d'une opération-pilote au niveau de 10 centres référentiels, répartis sur dix wilayas". Dans une communication lue en son nom par son chef de cabinet, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam a rappelé que les pouvoirs publics "veillent à l'application effective du concept de l'égalité Homme-Femme dans divers domaines", affirmant que "le droit au travail et à l'égalité est consacré par la Constitution et que les travailleurs et travailleuses bénéficient des mêmes salaires et avantages". Pour sa part, le coordonnateur résident des Nations Unies en Algérie, Eric Overvest a saisi l'occasion pour saluer les efforts de l'Algérie visant à donner la chance à la femme à travers la promotion des investissements. Cette rencontre a constitué une occasion pour distinguer plusieurs femmes et lancer officiellement, à partir d'Alger, la campagne nationale de lutte contre la violence faite aux femmes.

Présidentielle du 12 décembre: Benflis s'engage de Ghardaïa à être "le rassembleur" des Algériens et appelle de Béchar pour un dialogue sincère et transparent

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Ali Benflis a mis en garde, hier à partir de Ghardaïa, contre les "discordes" qui menacent le pays, s'engageant à être le "rassembleur" des Algériens, s'il venait à être élu président de la République. Lors d'un meeting animé au centre-ville de Ghardaïa, au dixième jour de la campagne électorale, M. Benflis a déclaré que l'Algérie, qui fait face à "des difficultés", est menacée par "des discordes et des dangers", appelant à "s'attacher au nationalisme et à l'unité et à rester fidèle au serment des chouhada". Mettant l'accent sur l'impératif de conforter "l'Etat national", il a tenu à saluer le hiraq populaire qui "a fait tomber la bande", soulignant que "la prochaine Présidentielle constitue une occasion pour mettre en garde le peuple contre les tentatives des résidus de la bande visant à reconduire l'Algérie à l'ère de la corruption". Le prétendant à la magistrature suprême a promis, s'il est élu président de la République, d'ouvrir "un dialogue élargi aussi bien avec l'ensemble de la classe politique qu'avec ceux qui s'opposent à cette élection pour regagner la confiance du peuple qui n'a plus foi en ces politiciens". Pour le candidat à la présidentielle du 12 décembre, son programme électoral est "rassembleur du peuple algérien" et vise à "instaurer un système politique, choisi par le peuple et bénéficiant de la légitimité, un système qui consacre l'égalité entre les citoyens et entre toutes les régions du pays, qui mette un terme aux disparités et demande des comptes aux responsables". S'engageant à ouvrir la voie à l'opposition, M. Benflis a affirmé qu'il sera "rassembleur des parties opposantes en adoptant le dialogue, loin de toute injure et de toute diffamation, de même qu'il œuvrera à l'unification des rangs des Algériens, sans distinction ra-

ciale ou idéologique". Le président du parti Talaie El Hourriyet a passé en revue certains axes de son programme qui institue "une justice indépendante et des médias libérés et intègres, un programme qui prend en charge le pouvoir d'achat des catégories démunies, à travers l'ouverture d'un dialogue direct et franc avec les différents syndicats et partis". M. Benflis a promis d'ouvrir le dossier des aides qui devraient bénéficier aux plus nécessiteux, refusant de faire de fausses promesses, mais des promesses fondées sur "la sincérité et la franchise, principes fondateurs de toute Nation". Le président du parti Talaie El Hourriyet considère que "le règlement du problème du chômage exige d'instaurer un climat d'affaires en Algérie basé sur la numérisation, la lutte contre la bureaucratie et l'ouverture sur l'investissement agricole et industriel". Evoquant la situation locale dans la wilaya de Ghardaïa, Ali Benflis a rappelé les incidents survenus dans la région il y a quelques années, imputant à l'ancien régime la responsabilité de ces événements. Il a plaidé pour le développement de la région, notamment dans les secteurs agricole et industriel, en se focalisant sur la catégorie des jeunes. Ali Benflis a cette fois-ci plaidé, lundi depuis Béchar, pour une politique de dialogue basée sur "la sincérité et la transparence", rejetant "les règlements de comptes". Lors d'un meeting populaire animé à la maison de la Culture "Kadi Mohamed", au 9e jour de la campagne électorale, M. Benflis a dit croire à une "politique de dialogue avec toutes les catégories en toute sincérité et transparence, pour répondre à leurs revendications, en tenant compte de la situation financière du pays", soutenant que les promesses irréalistes ne reflètent point "la culture de l'Etat" qu'il défend. Soulignant l'impératif d'être à l'écoute de



toutes les opinions, le candidat du parti Talaie el Hourriyet a dit respecter l'opinion de ceux qui s'opposent à la tenue de la Présidentielle, affirmant que "l'amour de l'Algérie est le dénominateur commun aux partisans et opposés à l'élection". Il a rejeté, dans ce sens, toute politique de "règlement de comptes", d'autant que le prochain président, a-t-il argué, sera le président de tous les Algériens, loin de toute autocratie". Affichant son soutien à la Présidentielle qui est "le chemin le plus court pour une sortie de crise", le prétendant à la magistrature suprême, a mis en garde contre "le maintien du statu quo qui ne fera que perdurer la crise". M. Benflis a évoqué les principaux volets de son programme électoral, visant à "unifier la parole des Algériens, à recouvrer la légitimité des institutions et à édifier une économie avec des mains propres, sans oublier les catégories vulnérables qui doivent bénéficier d'une attention particulière". Parmi les propositions d'urgence politique, le candidat Benflis a cité la définition des prérogatives du Parlement et la dynamisation de son rôle de

contrôle, en veillant à la séparation des pouvoirs, soulignant que "les parlementaires ne jouiront de l'immunité que dans le cadre de leur travail, et sera levée en dehors de ce cadre". Le candidat s'est engagé à mettre en place "une justice indépendante qui protège le peuple et ses biens", une "presse publique libre qui traduit les aspirations du peuple et ses revendications et une presse privée professionnelle". Benflis a mis l'accent sur la nécessité d'édifier "une économie de marché qui consacre la libre initiative et annule la politisation de l'acte économique, en veillant à la garantie du caractère social de l'Etat". Le président de Talaie el Hourriyet a évoqué les jeunes qui ont choisi "l'émigration dont des compétences et des diplômés qui ont percé à l'étranger, tandis que leurs espoirs avaient été brisés dans leur pays", fustigeant les anciennes pratiques qui ont consacré "la scission, la fraude, le régionalisme et l'injustice". S'agissant du mouvement de protestation lancé par la famille de l'éducation, M. Benflis a affirmé que "la grève des enseignants est un acte responsable, car elle prend en compte l'in-

térêt des élèves, ainsi que leurs revendications légitimes (enseignants)", soulignant que "le dialogue constructif" est à même de trouver une solution à ce problème. Evoquant les affaires locales de la wilaya de Bechar, le candidat à la présidentielle a salué la lutte des habitants de la région durant la glorieuse Guerre de libération nationale et ses héros à l'instar du Colonel Lotfi, tombé en martyr dans cette ville. Il a exposé, en outre, les problèmes auxquels les habitants de la wilaya de Bechar sont confrontés, notamment l'approvisionnement en eau, l'amélioration de la situation des secteurs de la santé et de l'éducation, outre le nécessaire accompagnement de l'Etat aux agriculteurs. Outre la réalisation de nouvelles routes et voies ferrées, d'un pôle industriel et universitaire et le développement du secteur touristique, M. Benflis a promis d'accorder aux compétences de la wilaya des postes de responsabilités, soulignant, dans ce sens, que le dossier du découpage administratif est "essentiel et urgent" notamment pour la wilaya de Bechar.

L'ANIE lance le processus d'accréditation des journalistes



L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a lancé, hier, le processus d'accréditation des journalistes pour la couverture de l'élection présidentielle prévue le 12 décembre prochain, a indiqué un communiqué de l'organe. Le dernier délai de réception des demandes est fixé au 2 décembre 2019, précise la même source. "L'Autorité nationale indépendante des élections appelle l'ensemble des médias audiovisuels,

des organes de presse et des sites électroniques nationaux d'information à se rapprocher de ses structures au niveau du Palais des Nations à Club-des-Pins, afin de soumettre la liste des journalistes que ces médias souhaitent accréditer pour la couverture de l'élection présidentielle le jour du scrutin". Le processus d'accréditation des journalistes est désormais lancé au sein de l'ANIE et des équipes dédiées à cette opération sont "d'ores et déjà à pied

d'oeuvre" afin de recevoir les demandes d'accréditations des différents médias, informe l'ANIE. "L'ANIE se saisit de l'espace de ce communiqué pour rappeler à l'ensemble des médias, dans le cadre de la mission pour laquelle ils seront accrédités, la nécessité de respecter les engagements éthiques pris dans le cadre de la charte éthique approuvée et signée par toutes les parties", est-il souligné.

R.A

21 médias étrangers accrédités



Vingt-et-un médias étrangers de pays asiatiques, européens arabes et africains ont été accrédités pour la couverture de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, a indiqué, hier, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans un communiqué. "L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a procédé, à ce jour du 25 novembre 2019, à l'accréditation de médias étrangers ayant émis le souhait de couvrir l'élec-

tion présidentielle du 12 décembre 2019", précise la même source. L'ANIE ajoute qu'"au jour d'aujourd'hui, 21 médias étrangers ont été accrédités représentant des pays asiatiques, européens, arabes et africains". Tout en rappelant que le dernier délai de réception des demandes est le 2 décembre, l'Autorité souligne qu'"elle continue de recevoir et traiter les demandes d'accréditations de médias étrangers dans le cadre de ses missions".

Présidentielle du 12 décembre: Les candidats promettent des "mesures d'urgence" pour réformer l'économie

Les cinq candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain proposent dans leurs programmes respectifs de "réformer l'économie nationale" par des méthodes, certes, différentes mais qui procèdent toutes de leur engagement à prendre des "mesures d'urgence" pour asseoir un nouveau modèle économique à même de mettre fin à des décennies d'économie de rente au profit d'une économie libre, diversifiée et sociale à la fois. A travers son "programme d'urgence économique nationale", le président du parti Talaie El Houriyet propose des solutions d'urgence pour faire face à l'effondrement économique dans le cadre d'un "nouveau modèle économique" qui consacre le principe d'une "économie sociale de marché" favorisant la création de richesses tout en garantissant sa répartition équitable. Le nouveau modèle économique qu'il propose est fondé sur la redéfinition du rôle de l'Etat dans l'économie nationale comme régulateur de l'activité économique et garant de la répartition équitable des recettes. Selon ce modèle, l'Etat veille sur les équilibres macroéconomiques tout en se retirant progressivement des activités non stratégiques et à faible valeur ajoutée pour se concentrer sur les activités à coût élevé qui ne sont pas assurées par les investisseurs privés, ainsi que sur les activités à forte rentabilité sociale et celles à risque. M. Benflis compte accompagner ce modèle par la mise en place d'un programme de réformes structurelles associant tous les partenaires. Le programme économique voulu par le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, repose, quant à lui, sur une réforme "globale" conduite par des compétences nationales qui auront pour mission principale de redresser la situation économique du pays. Dans cette optique, M. Mihoubi propose la création d'un ministère de l'économie regroupant les départements ministériels des finances, de l'industrie, de la prospective, du commerce et de l'économie numérique. Par l'application de "mesures d'urgence" en faveur de la relance économique au titre d'un programme de réformes structurelles, le prétendant à la magistrature suprême entend atteindre

une croissance économique annuelle de 5% et rétablir les équilibres macroéconomiques à l'horizon 2021. Ces mesures s'appuient sur une politique globale de soutien aux PME avec la décentralisation de la décision économique au bénéfice des collectivités locales. Selon la vision de M. Mihoubi, le rôle des ministères se limiterait à l'élaboration des choix stratégiques de l'Etat alors que les élus locaux et l'administration territoriale prendraient en charge la définition, la mise en œuvre et la gestion des programmes de développement. Le candidat s'engage, par ailleurs, à soumettre le Gouvernement à une évaluation semestrielle en termes de performance économique et de gouvernance. A son tour, le président du Mouvement Binaa, Abdelkader Bengrina propose un "nouveau modèle économique" devant être "libre et social" et qui sera adopté après la conclusion d'un pacte socioéconomique issu d'ateliers de dialogue national auxquels prendront part toutes les compétences. Erigé en un cadre d'orientation des réformes devant être engagées, ce pacte sera élaboré



proposer des "mesures d'urgence" et des "mécanismes minutieux" pour régler les dysfonctionnements économiques, tandis qu'à moyen terme (2020-2024), les efforts seront axés sur la définition des orientations et des choix généraux du système socioéconomique sur la base desquels seront lancées des réformes structurelles reposant sur la hiérarchisation des priorités et la

indépendance à la prochaine Présidentielle, propose, lui aussi, de mettre en place "un nouveau modèle économique" basé sur la diversification de la croissance et l'économie de la connaissance, mais également une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures qui repose sur la valorisation de la production nationale manufacturière agricole, in-

commande publique vers cette production, de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et de réviser totalement la politique CKD et SKD pour garantir une intégration élevée dans ce domaine. Il s'engage, par ailleurs, à lancer de grands projets structurants pour la consolidation des réseaux ferroviaires et des autoroutes, et à renforcer le rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale en leur permettant de participer activement dans l'effort de transition vers une économie diversifiée. Ayant pour slogan "Le peuple décide", le programme du prétendant à la magistrature suprême, Abdelaziz Belaïd, repose sur la restructuration des secteurs économique, commercial et financier en fonction de la compétitivité exigée, en se basant sur les atouts nationaux et en donnant la chance à l'élite et à l'université algérienne. Il sera question également, en cas de victoire, de présenter périodiquement les bilans des activités économiques de l'Etat pour pouvoir évaluer son rendement en toute objectivité, et d'éradiquer complètement l'économie rentière à l'origine de la prodigalité socioéconomique et l'épuisement du Trésor. M. Belaïd propose, entre autres, la création d'une instance gouvernementale spéciale à la communauté algérienne établie à l'étranger en l'intégrant, également, dans le plan national de réforme économique et commerciale.

M.H



avec l'association de l'ensemble des acteurs politiques et économiques des secteurs, public et privé, de la société civile et de l'élite nationale, lesquels acteurs définiront les choix socioéconomiques du pays pour sortir de la crise économique et s'affranchir de la dépendance structurelle aux hydrocarbures. A court terme (2020-2021), le candidat Bengrina

dynamisation des énergies matérielles et humaines. Le programme de M. Bengrina ambitionne, également, de réaliser une économie concurrentielle "productive et diversifiée" ciblant une réduction du taux de chômage à moins de 8% et la réalisation d'une croissance d'une moyenne de 5 à 7% au cours des cinq prochaines années. M. Abdelmadjid Tebboune, candidat

dustrielle et de service par l'incitation fiscale et la limitation des importations. A travers son programme électoral incluant "54 engagements pour une nouvelle République", M. Tebboune promet d'asseoir une nouvelle politique d'industrialisation orientée vers la micro, petite et moyenne industrie, de multiplier les start-up, orienter la consommation nationale et la

Environnement

La femme, élément efficace et axial pour le passage à une économie circulaire

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zahra Zerouati, a considéré lundi à Annaba que la femme constitue "un élément efficace et axial dans l'équation du passage à une économie circulaire et la relance des activités de l'économie verte". Présidant la clôture du projet de "consolidation du rôle de la femme dans la protection de l'environnement par la valorisation des déchets", la ministre a estimé que le passage vers l'économie verte est devenu "un impératif urgent qui nécessite le changement des mentalités pour faire de la protection de l'environnement un engagement assumé par tous les acteurs afin de remporter le défi

du développement durable qui passe inévitablement par la valorisation des déchets et l'économie circulaire". "A partir de 2020, l'économie circulaire sera placée au cœur de l'équation de développement au travers de l'accompagnement, la détermination et l'engagement des autorités publiques centrales et locales en faveur de l'encouragement des activités valorisantes de l'environnement et génératrices de richesses", a assuré Mme Zerouati. Les activités de valorisation des déchets par des femmes annabaises réalisées dans le cadre de la coopération entre le ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables et l'agence allemande de coopération GIZ

confirment, a-t-elle dit, le rôle important que la femme peut jouer dans le processus de passage vers une économie circulaire par la création d'entreprises innovantes. Premier du genre au Maghreb arabe, ce projet pilote a bénéficié à 80 femmes de la wilaya d'Annaba qui ont suivi des formations de 12 mois à la couture, le management et le marketing sur le Net. Elles utilisent la bâche plastique déjà utilisée pour coudre divers articles dont des sacs, porte-documents et cartables avec des designs attirant. Le projet a permis ainsi de créer 16 micro-entreprises assurant le recyclage de la bâche plastique des panneaux publicitaires, a-t-on indiqué lors de la cérémonie de clôture et de pré-



sentation des acquis de ce projet qui s'est déroulée en présence de la ministre de l'Environnement, des autorités locales et de représentants de la GIZ en Algérie. Une exposition des articles pro-

duits par ces micro-entreprises a été organisée à l'occasion qui a donné lieu à la remise d'attestations et du matériel de couture et conception aux femmes bénéficiaires du projet.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
De l'administration
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFFUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Commerce:

Le renforcement de la coopération algéro-russe par une levée des contraintes

Le renforcement de la coopération commerciale entre l'Algérie et la Russie exige la levée de diverses contraintes liées notamment à la logistique et à l'octroi de visas, ont affirmé lundi à Alger les participants à une rencontre d'affaires algéro-russes. "Le renforcement de la coopération commerciale algéro-russe, nécessite une coopération plus étroite entre les organismes de soutien telles que les chambres de commerce et les agences de promotion de l'exportation", a estimé un représentant de Russie en Algérie, Ivan Nalitch, lors de cette rencontre d'affaires algéro-russes. La rencontre a été organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) en coopération avec la Chambre de commerce et d'industrie de Moscou (CCI Moscou) et l'ambassade Russie en Algérie. Il a, dans ce sens, affirmé que "les échanges entre l'Algérie et

la Russie se développent, grâce notamment à l'apport du secteur agricole algérien". Ce secteur peut être "une locomotive" pour le développement des échanges commerciaux entre les deux pays, a-t-il jugé, rappelant la participation algérienne au Salon "World Food" de Moscou, organisé en septembre dernier. Le diplomate russe a fait savoir que les sociétés de son pays pouvaient contribuer à la l'industrialisation du secteur agricoles algériens en lui fournissant des machines nécessaires. Pour sa part, le directeur du commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchlaghem a affirmé que "l'Algérie connaît une phase économique et commerciale dynamique d'ouverture". Il a à ce propos, cité l'assouplissement de la règle du 51/49 introduite dans le projet de loi des finances 2020. Cet assouplissement offrira aux PME algériennes et étrangères l'opportunité de col-



laborer dans un esprit gagnant-gagnant et d'ouverture à de nouveaux secteurs de coopération, a-t-il soutenu. M. Bouchlaghem a, par ailleurs, affirmé que la mise œuvre, courant 2020, de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF) constitue une opportunité pour les opérateurs nationaux et étrangers pour se positionner sur le marché africain. De leur côté, les opérateurs algériens présents la

rencontre ont soulevé plusieurs contraintes auxquelles ils font face en matière d'exportation et d'importation de différents produits. Ces contraintes concernent notamment la logistique et la circulation des personnes. Dans ce cadre, Hadj Omar, un opérateur algérien spécialisé dans l'exportation de produits agroalimentaires a relevé le manque de moyens notamment, les camions frigorifiques, pour ache-

miner les marchandises algériennes fraîches une fois arrivées en Russie. Il a, également, plaidé pour la facilitation de la circulation des chefs d'entreprises entre les deux pays, via la simplification des procédures d'obtention de visa. Pour sa part, un responsable d'une entreprise de transformation de dattes a assuré qu'il exportait ses produits vers la Russie depuis 2016, "sans grande difficulté".

Certification:

Les entreprises nationales appelées à participer aux comités techniques de l'IANOR

Le directeur de l'institut algérien de la normalisation (IANOR), Mohamed Kheddami, a incité, mardi à Alger, les entreprises nationales à adhérer aux comités techniques de normalisation pour s'informer sur les normes appliquées notamment dans les pays membres de l'ISO. "L'adhésion des entreprises algériennes aux comités techniques, créés par l'IANOR, leur permet d'accéder aux bonnes informations relatives aux normes exigées par chaque pays et pouvoir ainsi honorer leurs contrats d'exportation vers ces marchés étrangers", a-t-il précisé lors d'une journée d'information sur les "certifications ISO", organisée par la chambre de commerce et d'industrie "Mezghana". Pour lui, avoir "la bonne information signifie être au courant des exigences de chaque pays", ajoutant que grâce à ça, l'entreprise peut savoir à l'avance si elle peut satisfaire ou non ces normes. L'IANOR dispose actuellement de 71 comités techniques de

normalisation, ajoutant que leur nombre peut augmenter en réponse aux besoins, a-t-il indiqué. Le rôle de ces comités technique, a-t-il poursuivi, est d'élaborer la norme algérienne et en même temps d'informer et de former les entreprises sur les normes applicables dans les pays membres de l'ISO. Rappelant qu'ISO compte actuellement 196 membres, dont l'Algérie qui y a adhéré depuis 1976, M. Kheddami a précisé qu'actuellement les entreprises ne peuvent exporter leurs produits sans se doter des certifications internationales. Pour sa part, le directeur général d'un bureau de conseils aux entreprises "SO-CIAD", basé à Alger, Gérard Lambert, a indiqué que les entreprises algériennes devaient impérativement se doter de la certification ISO pour pouvoir exporter leurs produits et répondre aux appels d'offres. Il a expliqué aux représentants des entreprises présents à la rencontre que la certification ISO et autres normes, permettaient d'ap-



pliquer au sein de l'entreprise des pratiques exemplaires reconnues à l'échelle internationale. Selon lui, la certification ISO facilite l'accès à de nouveaux marchés, ajoutant que les entreprises qui ne sont pas dotées de cette certification ne peuvent en aucun cas répondre aux

appels d'offre émis par les grands donneurs d'ordre tels que les groupes Sonatrach et Sonelgaz. S'agissant des normes, M. Lambert a dénombré 25 milles normes dont la principale est ISO 9001 version 2019 a trait au management de la qualité, ajoutant que cette dernière

est la plus demandée pour les appels d'offre et les projets liés aux bâtiments et aux travaux publics. Répondant à une question concernant le coût de la certification ISO, le responsable a indiqué qu'elle coûte entre 2 et 3 millions de dinars.

Exportation:

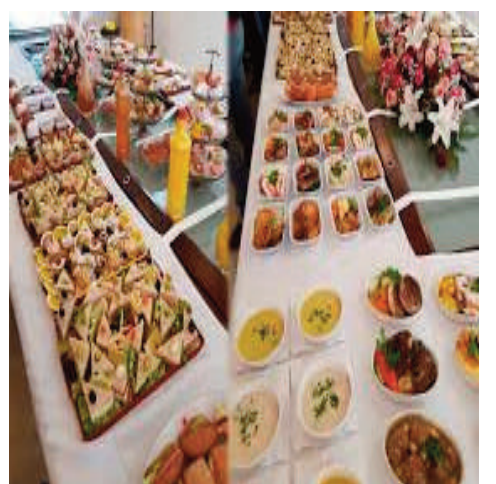
L'élaboration d'une stratégie et diagnostiquer le marché ciblé est une nécessité

Les entreprises algériennes désirant exporter doivent élaborer une stratégie et réaliser un diagnostic pour pouvoir intégrer des marchés étrangers, a indiqué hier à Alger l'expert-formateur en export, Mohamed Laidouci. S'exprimant lors d'une journée de formation au profit des entreprises actives dans divers secteurs, organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), M. Laidouci a souligné l'intérêt pour les entreprises nationales voulant exporter leurs produits à concevoir une stratégie à l'export, à réaliser un diagnostic sur leur capacité à exporter et à étudier l'accès aux marchés étrangers. M. Laidouci a, dans ce contexte, noté l'intérêt pour les entreprises à connaître les différents dispositifs à l'export mis à disposition par l'Etat. "Il s'agit également d'identifier les canaux de distribution et d'adapter le produit et la communication autour de celui-ci à la culture du pays visé", a-t-il expliqué. L'expert a également évoqué les avantages de l'export, notamment en termes économiques et financiers à travers la hausse du chiffre d'affaires, l'économie d'échelle. Parmi les participants à cette formation, Ab-

derrahmane, représentant d'une entreprise active dans le BTP qui a expliqué que son entreprise exporte vers l'Afrique des produits d'équipements sanitaires. "Nous exportons déjà vers l'Afrique mais il persiste un manque d'infrastructures logistiques pour parvenir vers les marchés du continent", a-t-il regretté, expliquant que cela augmente le coût à l'export et diminue la compétitivité financière du produit. Quant à Rachid, représentant d'une entreprise algéro-française proposant des solutions informatiques aux entreprises, il confie que les contraintes bureaucratiques pour exporter ses services informatiques réduisent l'activité de son entreprise. "Nous exportons nos services en Afrique, mais nous devons le faire à partir de la France ou de notre bureau en Tunisie, même si nous avons un bureau à Alger, car il est difficile et coûteux de procéder à partir d'Algérie", souligne le responsable. Quant à Sarah venue à la formation de la CACI pour le compte d'une entreprise de production de produits laitiers, évoque l'importance de ce type de formation et d'échange entre entreprises pour cibler les marchés à prospecter.

1er Salon des produits de terroir Alger abrite la manifestation

Le premier Salon des produits de terroir se tiendra du 28 novembre au 1er décembre prochain à Alger, avec la participation de quelque 150 exposants et producteurs issus de différentes filières agricoles, ont annoncé mardi à Alger les organisateurs de cet événement. Organisé par la Chambre nationale de l'agriculture, ce salon vise à promouvoir les produits de terroir et faire connaître certains d'entre eux encore méconnus, a indiqué le président de la Chambre nationale de l'agriculture, Doubbi Bounoua Ladjel, lors d'une conférence de presse. Pour sa part, le vice-président du Conseil professionnel des dattes, Kheireddine El Mouaiz, a souligné que cet événement constituait une opportunité pour les professionnels (producteurs, transformateurs et exportateurs) pour faire connaître les différentes variétés des dattes, dont le nombre avoisine les 490. Quant au président du Conseil professionnel des plantes aromatiques-médicinales, Menouar Zidane, il a souligné que cette manifestation économique permettra aux producteurs opérant dans cette filière, de développer des contacts avec les professionnels et les visiteurs. A noter que cette première édition du salon des produits de terroir est dédiée à la filière dattes, avec la présence des producteurs de dattes, issus de 16 wilayas dont, Adrar, Ouargla, Biskra et El Oued. Placé sous le



thème "du producteur au consommateur", ce salon verra la participation des représentants de l'ensemble des chambres d'agriculture, ainsi qu'une quarantaine d'associations actives dans le secteur agricole. Parallèlement à l'exposition des produits à base de plantes aromatiques-médicinales, des rencontres-débats en rapport avec la thématique de la valorisation de cette filière sont au programme de l'événement. Ouvert au public à partir de jeudi prochain au Palais des expositions (Pins maritimes), le premier Salon des produits de terroir propose la vente de différents produits aux visiteurs.

Présidentielle du 12 décembre: Belaid : « On ne peut pas construire de véritables institutions sans l'élite universitaire »

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelaziz Belaid, a indiqué hier à Alger que le pays "a besoin de son élite, notamment universitaire" pour construire de véritables institutions, s'engageant à donner la chance aux diplômés universitaires de prendre part à cette entreprise. Dans une allocution devant les étudiants venus assister au meeting qu'il a animé à la salle omnisports de Zéralda, M. Belaid s'est engagé à "donner la chance aux diplômés universitaires de prendre part à la construction des institutions de la nouvelle République", soulignant que l'Algérie "a besoin de son élite plus que tout". Précisant que l'Algérie avait besoin, dans la conjoncture actuelle, d'hommes loyaux et sincères, le candidat du Front El-Moustakbal a estimé que le pays "ne trouvera pas plus nationalistes que les étudiants qui n'ont pas hésité à participer au Mouvement national en décidant un certain 19 mai 1956 d'abandonner les bancs de l'Université et des lycées pour rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN)". Selon lui, le projet de République qu'il ambitionne de réaliser en cas de victoire à la présidentielle du 12 décembre "ne saurait se concrétiser sans la participation des universitaires". M. Belaid a promis, s'il est investi par le peuple, de défendre les droits des étudiants algériens et redonner espoir à cette catégorie qui souffre beaucoup, en s'employant à trouver des solutions à leurs problèmes et à réunir les conditions sociales et pédagogiques nécessaires". Par ailleurs, le prétendant à la magistrature suprême s'est engagé dans son programme, présenté avant l'entame de la campagne électorale, à ouvrir de grands chantiers, à mettre en place des centres d'écoute et de débat et

à encourager le dialogue en associant tous les acteurs et toutes les compétences nationales à tous les niveaux en vue de définir les contours et les fondements de l'Algérie nouvelle. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, M. Belaid a promis de revoir les méthodologies d'enseignement et de formation universitaires de manière à répondre aux aspirations de la société et à maîtriser les technologies modernes.

Il s'engage à unifier les efforts des Algériens au service du pays

Le candidat du Front El-Moustakbal à la présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelaziz Belaid, s'est engagé, depuis Boumerdes, à unifier, en cas de victoire au scrutin, les efforts des Algériens à l'intérieur comme à l'extérieur "au service du peuple et du pays". Affirmant que "l'Algérie a besoin de tous ses enfants tant ceux de l'intérieur que ceux établis à l'étranger", le candidat à la magistrature suprême a appelé, lors d'un meeting populaire à la salle des conférences du Centre islamique de Boumerdes, à "la contribution de tout un chacun à la réussite du prochain scrutin, et partant à sortir de le pays de la crise qu'il traverse". Il a ajouté que son programme électoral "accorde un intérêt particulier à l'individu algérien, que ce soit à l'intérieur ou à l'étranger, et ce à travers la réhabilitation de ses compétences et l'ouverture de la voie devant lui pour le travail et la créativité". Il a souligné, dans ce sens, que son programme avait été pensé "en focalisant sur la morale et l'élément humain en tant que véritable capital de toute nation ou pays, que force et partenaire essentiel dans l'édification des sociétés et la création de richesse". M. Belaid s'est engagé, à



cette occasion, à mettre en place, s'il était élu, "un contrat avec le peuple", en vue de son association à toutes les questions et décisions relatives à son devenir à travers un référendum national, car il (le peuple) est, a-t-il dit, "le socle du pouvoir". Evoquant la situation de la femme, il a affirmé qu'"elle est le pilier de la société et nul ne peut nous donner des leçons en matière de son respect et sa protection", précisant que son programme prévoit une allocation pour la femme au foyer. "Si je suis élu à la tête du pays, je m'engage à ouvrir un dialogue avec toutes les parties et les acteurs politiques, quelles que soient les divergences ou les obédiences", a-t-il déclaré ajoutant que "le plus

important est le consensus sur les constantes fondamentales, à l'instar de l'unité du peuple et l'intégrité territoriale". Concernant la wilaya de Boumerdes, il a estimé que ce qui y a été réalisé depuis l'indépendance dans les divers domaines "témoigne du niveau de développement atteint par le pays tout entier, notamment sur le plan de l'urbanisme, de la technologie, du tourisme et de l'agriculture". Expliquant que son programme électoral "focalise sur le développement de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire outre la promotion du tourisme", il a indiqué que la wilaya de Boumerdes étant l'une des wilayas pionnières en la matière, il œuvrera à en faire une locomotive et un pôle natio-

nal. Le candidat du Front El-Moustakbal pour qui le secteur agricole notamment, la filière oléicole, "relevait de la souveraineté nationale", s'est engagé à développer et à promouvoir ce domaine et à faciliter l'exportation de ses produits. Il s'agit, a-t-il dit de "la meilleure ressource qui pourrait substituer aux hydrocarbures". Après avoir rappelé l'importance du prochain rendez-vous électoral pour le peuple et l'Etat, le candidat à la magistrature suprême a appelé les Algériens à l'accompagner dans son programme électoral dans le but d'édifier une Algérie nouvelle et aller, ainsi, vers la nouvelle République attendue par tout un chacun.

Bengrina : « pas de place en Algérie pour ceux qui veulent séparer l'armée et le peuple »

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelkader Bengrina a affirmé, lundi à Barika (Batna), que les marches populaires pacifiques déclenchées le 22 février dernier, "portaient des revendications politiques nationales approuvées par l'armée et le peuple", ajoutant qu'il "n'y a pas de place en Algérie pour ceux qui veulent séparer l'armée et le peuple". Lors d'un meeting populaire animé au 9e jour de la campagne électorale, M. Bengrina a indiqué que les marches populaires lancées le "22 février portaient des revendications politiques nationales unies en un seul front, cautionné par le peuple et l'Armée", ajoutant qu'il n'y a pas de place, en Algérie, pour les "traîtres" et les "suppôts" qui veulent séparer le peuple et l'armée. En dépit de nos divergences, nous demeurons loyaux à notre patrie, a-t-il assuré, ajoutant que celui qui attende à la crédibilité de l'armée est un traître et ignare que nous devons conscientiser. "Nous n'utilisons pas la violence contre quiconque. Celui qui incite les citoyens contre nous comme ce fut le cas à Lakhdaria et Bordj El Ghedir, n'a qu'à venir nous convaincre de son projet", a-t-il ajouté. "Le boy-

cott de l'élection sert les intérêts de certaines parties qui veulent que la bande reste et faire oublier le hirak populaire pour que sortent ceux qui sont en prison. Nous ne blâmerons personne sur son opinion, chacun a sa propre approche mais nous devons dialoguer ensemble", a-t-il soutenu. "L'Algérie est notre patrie à tous, dans laquelle tout un chacun milite et exprime son opinion sans que personne ne le lui interdise. Celui qui attende à une personne en scandant un slogan hostile ou en brandissant une pancarte ne représente pas le hirak populaire", a-t-il affirmé, indiquant qu'il "est en parfaite connaissance de la situation du pays et des problèmes dont souffrent les Algériens". D'autre part, Bengrina a tenu à souligner que Barika "mérite d'être érigée en wilaya déléguée", ajoutant qu'il est conscient des souffrances de sa population. "Je suis au service de tous les Algériens, avec mon programme qui sortira l'Algérie de la crise qu'elle vit", a-t-il dit. Des citoyens se sont rassemblés dans les rues de Barika, entre partisans et opposés à la tenue de la présidentielle. Certains ont même scandé des slogans appelant au départ de tous les symboles de l'ancien régime.



Salon des Banques, Assurances et Produits Financiers : "EXPOFINANCES 2019", une opportunité pour vulgariser les dernières décisions du Gouvernement

Dédié aux Finances, Banques, Assurances et autres services annexes (Bourse, Sociétés en bourse, Sociétés de Leasing, Bureaux d'études et conseil spécialisés, Centres de formation,...), le salon "Expofinances" se tiendra du 19 au 28 décembre, au palais des expositions des Pins Maritimes (Alger), à l'occasion de la tenue, à la même période, de la Foire de la Production Algérienne dont il constitue le « noyau central » en vue de créer une « synergie » entre tous les secteurs de l'économie algérienne. Pour les organisateurs, ce salon a été créé pour servir de « plate forme » de communication du ministère des Finances avec l'ensemble de ses structures tels les impôts, les douane et autres compagnies d'assurances et la banque d'Algérie. Il vise à « favoriser » la circulation de l'information entre les différentes institutions et organismes d'état, les établissements bancaires et assurances et plus de 1000 entreprises privés et publiques, exposantes en plus des visiteurs à la recherche de l'information bancaire ou assurances, à « vulgariser » les nouvelles directives et décisions gouvernementales sur le terrain à travers les participants chacun dans son domaine pour une « meilleure » compréhension et application et à « créer » un climat de « confiance » avec les clients afin « d'accélérer » la bancarisation, l'utilisation de la monnaie fiduciaire et aussi vulgariser et généraliser le « e-paiement ». Il est question également de créer une plate-forme « d'échanges » Inter et Intra-sectoriels, d'être le lieu où l'ensemble des intervenants du secteur puissent, à travers des ateliers, procéder à des démonstrations, des explications voire de la vulgarisation de leurs produits dans le cadre des thématiques du salon et de permettre d'exposer les « nouvelles » mesures préconisées pour la sortie de la crise et la relance de l'économie qui induiront la reprise de confiance du contribuable.

Soucieux d'améliorer l'impact de ce "Expofinances", suite au succès des huit précédentes sessions, cette année particulièrement, un appel est lancé afin de connaître les



besoins de la société (Professionnels, travailleurs, Etudiants, Universitaires, Fonctions libérales, retraités, chômeurs, intervenants dans l'informel) pour les inviter à

médias. Concernant les thématiques proposées à développer lors de ce salon, plusieurs thèmes devraient être à l'honneur et ont trait principalement au nouvel état d'esprit

des banques et la bancarisation", "Le paiement électronique et les autres moyens de paiement", "La sécurisation des moyens de paiement", "Rôle de la prévention

« L'efficacité réelle des banques et l'ouverture vers de nouvelles fonctions des assurances sont plus que jamais vitales pour la sauvegarde de l'entreprise algérienne, la relance de l'économie et surtout le rétablissement de la confiance vis-à-vis de la société. Cette conjoncture doit permettre un rapprochement marqué de la banque tant vers les producteurs que vers la société toute entière afin que l'ensemble des mesures efficaces pour la relance de l'entreprise soient entamées avec de nouvelles approches de gestion plus intelligentes et orientées vers une digitalisation plus prononcée qui sous-tendrait une transparence sans équivoque et une relance du processus de financement avec une assurance diversifiée qui interviendrait comme soutien réel à l'investissement de l'entreprise et pour la société lui permettre de comprendre le vrai rôle de la banque et des assurances entre autres et avoir accès aux nouveaux moyens de paiement pour lequel un grand retard est constaté », expliquent les organisateurs "Expofinances".

Il faut dire qu'à l'heure de la digitalisation et dans cette situation particulière, il paraît « opportun » que les banques, les assurances, les sociétés de leasing, la bourse, les grandes entreprises de services puissent mettre en « adéquation » leurs moyens pour apporter « réellement » de la valeur ajoutée et être l'élément « moteur » et « dynamisant » pour la relance économique. L'entreprise, ajoute la même source, trouvera alors le partenaire « idoine » pour engranger une diversification de sa production et envisager réellement une stratégie de l'exportation.

Afin que tous les efforts des entreprises du secteur soient efficaces, la volonté politique d'une relance économique viable doit être marquée par le gouvernement à travers des mesures éventuellement correctives pour « améliorer » le niveau de gestion de la ressource et « réorienter » les mesures d'encouragement des entreprises vers la création « réelle » de richesse et l'aide au maintien du pouvoir d'achat des citoyens par la mise à leur disposition de nouveaux produits qui sont « fonctionnels » ailleurs et moins en Algérie.

Abdellah M.



s'exprimer sur leurs attentes de la part des entreprises du secteur (Banques, assureurs, Douane, Impôts,...) à travers des tables rondes où seront présents les représentants des entreprises avec les

qui permettrait au salon d'être réellement un lieu d'information, de découverte et de vulgarisation de nouveaux produits. A l'exemple de "La finance islamique : solution à la bancarisation ?", "La digitali-

dans un climat de crise économique" ou encore "Le Leasing : relais essentiel pour palier le financement bancaire", "Les assurances : Rôle financier ?". Il est question également de débattre des questions telles "Assurances des personnes : un créneau à développer", "La numérisation de l'économie pour relancer la production nationale", "Le blanchiment d'argent et le rôle des banques", "Impact des subventions", "Tout azimuts sur les moyens financiers de l'Etat".

Cette année, eu égard à la conjoncture particulière que traverse le pays et qui a créé un sentiment particulier de remise en question de l'ordre établi avec un impact certain sur la vie économique, toutes les entreprises du secteur financier au regard de leur impact fondamental sur la redynamisation de la vie économique sont appelées, « plus que toutes les autres », à envisager et entreprendre, « au plus vite », une « nouvelle » approche et à créer un état d'esprit basé sur des règles de gestion « rigoureuse ».

Une conjoncture particulière



5 signes qui montrent que vous êtes sur la bonne voie

Se rassurer en se disant que l'entreprise est sur la bonne voie et que tous les efforts investis commencent à porter leurs fruits, tel est l'enjeu de tout entrepreneur. Pourtant, souvent le doute s'immisce et les entreprises qui se déclarent en faillite sont nombreuses et vous vous demandez si votre entreprise va pouvoir surmonter les difficultés dans un contexte où les évolutions et changements sont permanents et compliquent la croissance. Comment savoir si son entreprise est sur la voie du succès ? Difficile d'apporter une réponse claire à cette question. Pour une petite entreprise tout peut basculer très rapidement. Pourtant, il existe bien quelques signes qui ne trompent que rarement et qui peuvent vous conforter dans votre avis que votre entreprise commence à prospérer.

Votre trésorerie résiste aux intempéries

Premier signe : la trésorerie. Vous savez que votre entreprise est sur la bonne voie quand votre trésorerie vous permet de régler sans difficulté les paiements que vous devez effectuer, quand un retard de paiement ou la défaillance d'un client ne risquent pas de vous

conduire à l'impasse. Vous pouvez même vous payer le luxe de réinvestir une partie de vos bénéfices dans le futur de l'entreprise sans crainte.

Ce sont les clients qui viennent vous chercher

Deuxième signe que vous êtes sur la bonne voie : les clients viennent à vous. Terminé le temps où vous passiez vos journées à faire du démarchage téléphonique avec en plus des résultats pour le moins médiocres. Désormais, vous êtes suffisamment connu dans votre secteur pour que les clients viennent directement à vous. Vous n'êtes plus obligé de convaincre les clients potentiels du sérieux de votre société, ils ont entendu parler de vous et savent qu'ils peuvent travailler sereinement avec votre entreprise.

Votre entreprise continue à générer des revenus quand vous êtes en vacances

Troisième signe : Le fait que votre entreprise continue à gagner de l'argent quand vous êtes en vacances montre que vous avez réussi à créer une entreprise solide, avec des équipes complémentaires



capables d'assurer la gestion quotidienne. Si vous ne pouvez pas vous absenter une seule minute, c'est évidemment que le chemin est encore long avant que votre entreprise prospère.

Vous apparaissez dans la première page des moteurs de recherche

Quatrième signe : Et oui désormais, internet est quasi indispensable pour les entreprises. Quand les moteurs de recherche comme Goo-

gle, Bing ou encore Yahoo vous placent dans leur première page, c'est certainement que votre site et votre entreprise ont gagné en reconnaissance et en notoriété. Cela peut paraître un peu simpliste mais s'il faut faire dérouler des dizaines de pages pour vous trouver, il y a peu de chances que vous attiriez beaucoup de monde grâce à internet.

Vous sélectionnez vos clients

Cinquième signe : lorsque vous n'avez plus à travailler avec le premier venu qui s'intéresse avec votre produit ou service, c'est également un signe que vous êtes sur la bonne voie. Vous pouvez vous permettre de laisser passer ou partir un client qui vous rapportait peu. Vous n'êtes plus obligé de la même manière de travailler avec des clients qui présentent un risque non négligeable de non-paiement ou de retard de paiement.

k.a

Comment optimiser son ancien réseau ?

Si vous vous lancez dans l'aventure entrepreneuriale et même dans le cadre d'une activité nouvelle, optimisez votre réseau personnel ou votre réseau professionnel pour vous créer des opportunités. Zoom sur quelques bonnes pratiques.

La définition du réseau : les cercles concentriques

Le réseau commence par la famille, s'étend ensuite aux amis puis enfin à toutes les personnes que l'on a pu rencontrer. Le réseau familial et amical est un premier cercle de réseau : des personnes avec lesquelles vous avez un lien affectif. La version amplifiée du réseau s'étend à tous les contacts de vos contacts et à leurs contacts. Plus le contact est éloigné, plus il vous sera difficile de le contacter. Le deuxième cercle de réseau est celui lié à vos études : les réseaux des copains est souvent une source intéressante pour activer votre réseau et vos relations. Le troisième cercle concentrique est celui des sociétés que vous avez intégrées ou des équipes dont vous avez fait partie qui vous connaissent bien et sont susceptibles de vous présenter des clients à partir du lien d'amitié que vous avez créé.

Un entretien permanent du réseau

Tout d'abord, il faut bien comprendre que la construction du réseau est une affaire de temps. Il se crée avec le temps et vos anciens clients peuvent devenir vos premiers clients dans une activité non concurrente avec la précédente. Il ne s'agit donc pas de négliger vos contacts quand vous changez d'entreprise et que vous en créez une nouvelle car vos anciens collègues pourraient vous soutenir dans votre aventure. Pour garder contact, vous pouvez diffuser des informations sur vos actualités sans rechercher d'intérêt particulier. Vous tenez ainsi au courant vos contacts de votre développement, de vos réussites et des obstacles que vous avez pu surmonter. Parfois un simple envoi d'un email amical sans



arrière-pensée peut vous permettre de conserver le lien qui vous unit et se révéler fructueux pour votre business.

Le réseau : un système d'information

Le réseau n'est pas là que pour générer du business direct avec vos interlocuteurs. Il peut vous servir aussi à obtenir de l'information tel qu'un appel d'offre en préparation, le lancement d'un nouveau produit ou tout simplement pour échanger sur des bonnes pratiques. Une fois le contact avec le nouveau client ou interlocuteur établi, prenez en compte que c'est le professionnalisme et le retour sur investissement qui permet de garder le lien. Il ne s'agit pas de vous reposer uniquement sur la confiance mais réellement montrer votre valeur ajoutée.

La sollicitation des réseaux privés

Votre réseau privé est constitué de vos amis et de votre famille. S'il est courant de vouloir dissocier les deux, il s'avère être pourtant le réseau le plus accessible et le plus aisé à solliciter car il est constitué de liens personnels et affectifs et de personnes qui vous ouvrent leurs contacts sans réticence et même vous introduisent auprès d'eux. Il

vous permet de rencontrer des personnes qui recherchent parfois ce que vous pouvez apporter et inversement. La recommandation d'un ami reste l'une des plus efficaces en termes de génération de business car la confiance est en général de mise.

La carte de visite à ne pas négliger

Commencez par faire attention à son aspect matériel. La carte de visite, c'est, après vous, la seconde « représentation » de votre société notamment si vous évoluez dans des domaines visuels ou créatifs. Si l'originalité peut payer, le classique reste efficace du moment que la qualité est au rendez-vous. Sur les cartes de visite que vous recevez, n'hésitez pas à inscrire des indications susceptibles de vous être utiles dans l'avenir tel que « rencontré à tel endroit » ou encore l'« état d'esprit » de la rencontre. Plus vous recevrez de cartes visite lors d'un événement ou salon, plus il vous sera difficile de vous rappeler l'ensemble de vos interlocuteurs. Pour mémoriser et ne pas perdre un contact susceptible d'intérêt dans l'avenir, certains n'hésitent pas à utiliser des tableurs comme Excel pour répertorier leurs contacts ou les classer afin d'avoir un carnet d'adresses fiable.

k.a

Frais d'amortissement

Les frais d'amortissement représentent le coût des actifs à long terme (ex.: ordinateurs et véhicules) sur la durée de vie de leur utilisation. Ces frais figurent dans l'état des résultats d'une entreprise. Lorsque l'on impute une dépense d'amortissement à l'état des résultats, la valeur de l'actif à long terme enregistrée sur le bilan est réduite du même montant. Cela continue jusqu'à ce que le coût de l'actif soit entièrement porté aux dépenses ou que le bien soit vendu



ou remplacé. L'Agence du revenu du Canada par exemple, définit des limites annuelles à l'égard de la portion du coût d'un actif à long terme pouvant être amortie pour une année donnée. Ces limites se nomment des déductions pour amortissement. Les frais d'amortissement pour épuisement sont similaires à l'amortissement, même s'ils ne concernent que les ressources naturelles, comme les minéraux et le bois d'œuvre.

Frais administratifs

Les frais administratifs comprennent le coût des salaires et des avantages sociaux pour le personnel non lié aux ventes. Ils constituent l'une des trois dépenses qui composent les frais d'exploitation d'une entreprise. Les autres sont les frais de vente et les frais généraux. On classe les frais administratifs en tant que dépenses indirectes sur l'état des résultats d'une entreprise, car ils ne contribuent pas directement à la fabrication d'un produit ou à la prestation d'un service. Comme ils restent généralement stables même lorsque les volumes de production changent, on considère les frais administratifs comme des coûts fixes (par opposition aux coûts variables ou semi-variables).



s.i

Comment mettre en place un système de parrainage ?

Dans le cadre du développement de votre activité, diverses stratégies sont envisageables. L'une d'entre elles consiste à mettre en œuvre un système de parrainage. Et si vous mettiez vos clients à contribution dans la recherche de prospects ? Bien entendu, dans le respect d'une logique « gagnant-gagnant ». Le parrainage peut prendre de multiples formes comme celle de parrainer une équipe sportive pour une entreprise implantée en province, ou de parrainer des projets d'étudiants qui porteront votre identité. Le parrainage est toujours à double sens qui permet au parrain comme aux filleuls de bénéficier de l'aura de l'autre.

Le parrainage, qu'est-ce que c'est ?

C'est avant tout un moyen d'élargir sa clientèle en recherchant de nouveaux prospects. Cette technique est d'abord permise par votre clientèle initiale. C'est elle qui tient le premier rôle en étant incitée à recruter de nouveaux prospects en échange d'un cadeau ou d'une offre promotionnelle. Mettre en place une stratégie de parrainage revient à encourager un client à recommander une offre ou un service de votre entreprise à un de ses amis ou à l'une de ses connaissances. S'il s'avère que cet ami ou connaissance adhère à l'entreprise et devient client, la personne l'ayant convaincu est appelée « parrain ». Celle qui a suivi les recommandations du « parrain » en étant devenu client est nommée « filleul ». Le parrain reçoit alors une offre promotionnelle comme un bon d'achat ou un cadeau. Lorsqu'ils sont sollicités mais surtout, récompensés, les clients n'hé-

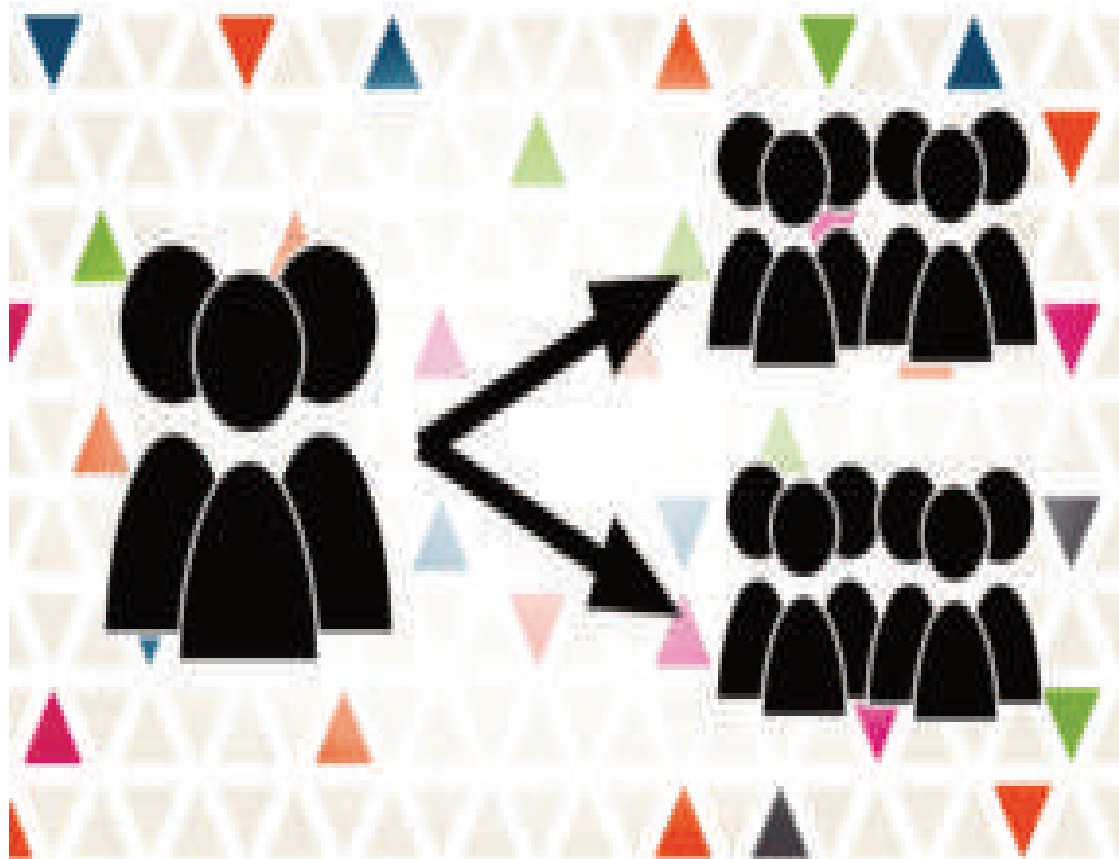
sitent généralement pas à faire part de leur satisfaction à leurs proches. C'est une technique de publicité à coût réduit. Il s'agit d'une méthode faisant partie intégrante du marketing. Le parrainage est utilisé fréquemment dans le cadre de services à abonnement ou paiement récurrent.

La phase de mise en place d'un système de parrainage

La mise en application d'un système de parrainage passe par le fait de contacter des clients fidèles à votre entreprise ou simplement déjà existants. C'est par ce procédé que fonctionne ce système. Ce sont vos propres clients qui, en échange d'une récompense, vont s'attacher à appliquer une certaine stratégie de communication. Vous devez contacter vos clients pour les informer de ce dispositif en leur proposant de communiquer à leur entourage sur votre société afin que de nouveaux prospects deviennent vos clients.

La contrepartie offerte au parrain dépend de la nature de l'activité de votre entreprise, mais aussi de celle de ses partenariats. Les cadeaux offerts peuvent être de deux types : matériel (objets) ou financière (chèques cadeaux, plus axé sur la fidélisation). Si un cadeau de bienvenue est offert au filleul, il est fortement conseillé de ne pas offrir le même cadeau au parrain et au filleul. Le cadeau offert au parrain, compte tenu de son implication et de son action, doit en effet être plus important que celui offert au filleul.

La détermination de la récompense doit découler d'une étude ou enquête faite préalablement. Il faut que vos clients trouvent cette ré-



compense utile et aient envie de l'obtenir pour qu'ils se montrent d'autant plus motivés à devenir parrain. En tant que stratégie de marketing mais également de communication, le parrainage se veut très efficace car il permet la réduction des frais de prospection.

Afin de mieux gérer votre système de parrainage, il est préférable, dans la logique d'une opération de marketing, de cibler les clients que vous souhaitez faire devenir parrains. Dans le cas d'une entreprise de vente à distance, ils correspondent aux clients les plus rentables en termes de fréquence d'achat et

de montant. D'autres critères permettent également de cibler ces futurs parrains : catégorie socioprofessionnelle, lieu de résidence, nombre d'enfants, etc. Notamment en ce qui concerne les organismes bancaires.

Il vaut mieux définir préalablement le nombre limite de filleuls autorisés par parrain afin de ne pas impacter votre marge avec le coût des récompenses.

N'oubliez pas une étape essentielle dans la mise en œuvre de votre système de parrainage. Cette étape renvoie à déterminer la durée de l'action de parrainage ainsi que les

canaux de communication à utiliser dans le but d'avertir vos clients de la mise en application d'un système de parrainage afin qu'ils puissent l'utiliser.

L'étape finale consiste à faire une analyse des résultats et d'évaluer la rentabilité de l'action. Pour ce faire, il vous faudra calculer l'ensemble de vos coûts (prix des récompenses, coût des moyens de communication mis en œuvre) ainsi que le nombre de filleuls obtenus et donc de nouveaux clients. N'oubliez pas que l'idée principale du parrainage est d'en dégager du bénéfice.

Proposer des services, une démarche spécifique

Intervenir sur les marchés des services, quels qu'ils soient, engendre des spécificités et nécessite d'adapter certains processus. Ces secteurs bénéficient par ailleurs d'une demande croissante en B to B comme en B to C. Leur aspect peu délocalisable et relativement protégé du dumping social constitue un autre atout.

Les collaborateurs, l'image de votre entre- prise

Les ressources humaines sont le facteur de réussite, ou d'échec d'une entreprise de services. Les salariés doivent disposer de compétences développées à la fois en savoir-faire et en savoir être. Un comportement inadapté restera dans les mémoires et gâchera la meilleure réalisation technique. En effet, les mêmes personnes réalisent généralement la prestation et sont en contact avec la clientèle. Le client associe les compétences et le comportement du salarié au sérieux et aux valeurs de l'entreprise. Les processus de recrutement et de formation doivent donc bénéficier de votre plus grande attention.

Le marketing pour rassurer le client

Pour un client, recourir à un service comporte une certaine part d'aléas puisque la prestation est souvent reliée aux nouvelles technologies et seule sa réalisation ou mise en service permet de juger de son efficacité. Il convient donc de rassurer le

client. Un moyen traditionnel mais performant est de donner des références de clients qui sont bien sûr prêt à collaborer. L'obtention de certifications telles que des normes qualités rassurent également les prospects. Dans une moindre mesure, c'est également le cas des parutions dans la presse d'articles parlant de votre activité associée à des témoignages qui correspondent à votre clientèle et qui deviennent en quelque sorte des garants. Dans le cas où un service est partagé comme, par exemple, un réseau téléphonique qui relie des millions d'utilisateurs ayant souscrit au même forfait et pour lequel un intervenant de vos services se rend pour mettre en place le service au domicile des clients, il est primordial que celui-ci soit un ambassadeur. De plus, le client se sent une personne anonyme, sans réel intérêt pour la société qui lui offre un service et perdu dans la multitude des clients, il faut parvenir à les fidéliser les clients. Différentes techniques existent. L'une d'elles consiste à remettre quelque chose de palpable. Les coffrets remis par les opérateurs téléphoniques, et qui ne contiennent finalement qu'une puce de quelques millimètres carrés illustrent cela. Vous pouvez également personnaliser la prestation au maximum et rechercher ce qui retiendra leur attention.

Un contexte financier rigide mais confortable

Puisque les principaux fournisseurs des entreprises de service sont liés de manière intrinsèque au personnel qu'elles emploient au travers de contrats de travail, elles peuvent difficilement ajuster leurs dépenses qui sont dépendantes du nombre de demandes. En contrepartie, elles peuvent disposer d'un fonds de roulement confortable en demandant au client une avance sur la prestation et du fait que le versement des paies se situe à la fin du mois. Cet avantage varie en fonction des délais de paiement accordés aux clients.

Les prestations ont également droit à l'innovation

L'innovation est trop souvent cantonnée aux aspects technologiques. Ce processus peut et doit aussi s'appliquer aux services. Comme pour les produits, l'innovation peut prendre deux formes. On peut la retrouver au travers d'un nouveau service, qui n'existait pas jusque-là. Il s'agit alors d'identifier l'idée que le public attendait. L'innovation apparaît également dans l'amélioration de services existants. Pour ce faire, les méthodes les plus simples sont le partage d'expérience entre collègues et le transfert de méthodes en provenance d'un autre secteur des services. Aujourd'hui le secteur des services à la personne impose mais c'est la qualité innovatrice qui va en constituer la réputation.

b.m

Financement provisoire



Le financement provisoire (aussi appelé «crédit-relais») constitue un financement temporaire qui aide une entreprise à couvrir ses coûts jusqu'à ce qu'elle puisse obtenir des capitaux permanents d'investisseurs en actions ou de prêteurs. Les modalités de remboursement du financement provisoire varient. Généralement, on le rembourse en entier lorsque l'entreprise reçoit de nouveaux capitaux ou un prêt à long terme. On utilise plus couramment le financement provisoire pour effectuer l'achat d'une propriété lorsque l'entreprise attend la vente d'une autre pour finaliser l'achat. Une entreprise en ronde de financement par actions qui contracte un crédit-relais pour financer son fonds de roulement jusqu'à ce qu'elle dispose de l'argent de la vente d'actions constitue un autre exemple.

Financement subordonné

Le financement subordonné (ou dette subordonnée) est un prêt garanti par des actifs qui doit être payé lorsqu'une entreprise se trouve en défaut de paiement, mais seulement après le règlement des dettes plus prioritaires (créances prioritaires). Toutes les dettes doivent être réglées par la vente des actifs de l'entreprise. Les dettes subordonnées ayant moins de priorité relativement à leur remboursement, elles présentent un plus grand risque pour le prêteur. Ainsi, les taux d'intérêt et les modalités de remboursement sont moins favorables que ceux des créances prioritaires.

VIH/sida



Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) cible le système immunitaire et affaiblit les systèmes de défense de l'organisme contre les infections et certains types de cancer. Avec l'altération et la suppression du fonctionnement des cellules immunitaires par le virus, une immunodéficience s'installe progressivement chez les sujets infectés. La fonction immunitaire est classiquement mesurée par la numération des cellules CD4. L'immunodéficience entraîne une augmentation de la sensibilité à une large palette d'infections, de cancers et d'autres maladies, qu'un individu peut normalement combattre avec un système immunitaire sain. Le stade le plus avancé de l'infection à VIH est le syndrome d'immunodéficience acquise (sida), qui peut mettre 2 à 15 ans à apparaître selon le cas. Ce stade se définit par l'apparition de certains cancers, d'infections ou d'autres manifestations cliniques sévères.

Signes et symptômes

Les symptômes varient en fonction du stade de l'infection. Si les personnes vivant avec le VIH ont tendance à présenter la plus forte contagiosité au cours des premiers mois, nombreuses sont celles qui ignorent leur situation jusqu'à des stades plus avancés. Dans les premières semaines qui suivent l'infection initiale, les sujets peuvent rester asymptomatiques ou manifester un syndrome grippal avec de la fièvre, des céphalées, un érythème ou un mal de gorge. À mesure que l'infection affaiblit peu à peu le système immunitaire, d'autres signes et symptômes peuvent apparaître, comme un gonflement des ganglions lymphatiques, une perte de poids, de la fièvre, de la diarrhée et de la toux. En l'absence de traitement, de graves maladies sont susceptibles de se déclarer comme une tuberculose, une méningite à cryptocoque, des infections bactériennes sévères ou certains cancers, tels que des lymphomes ou le sarcome de Kaposi, entre autres.

Transmission

Le VIH peut se transmettre par l'échange de divers liquides corporels provenant de personnes infectées tels que: sang, lait maternel, sperme et sécrétions vaginales. On ne peut être infecté par les contacts de la vie courante tels que baiser, étreinte, poignée de mains, partage d'objets personnels, ingestion d'eau ou de nourriture.

Facteurs de risque

Parmi les comportements et les situations qui accroissent le risque pour un individu de contracter une infection à VIH, figurent:

- la pénétration anale ou vaginale non protégée;
- la présence d'une autre infection sexuellement transmissible comme la syphilis, l'herpès, la chlamydia, la gonorrhée ou une vaginose bactérienne;
- le partage d'aiguilles, de seringues, d'autres matériels d'injection ou de solutions contaminées lors de l'injection de drogues;
- les injections, les transfusions sanguines à risque, les greffes de tissus, les actes médicaux qui amènent à couper ou percer la peau dans des conditions non stériles; et les piqûres d'aiguille accidentelles,

notamment chez les agents de santé.

Diagnostic

Les tests sérologiques, tels que les TDR ou tests immunoenzymatiques (EIE), décèlent la présence ou l'absence d'anticorps dirigés contre le VIH 1/2 ou l'antigène p24 du VIH. Un test de dépistage du VIH unique ne permet pas d'établir un diagnostic positif pour le VIH. Il importe que ces tests soient utilisés de manière combinée et dans un ordre spécifique, déterminé d'après la prévalence du VIH dans la population dépistée et validé. L'infection par le VIH peut être détectée avec une grande exactitude en employant des tests préqualifiés de l'OMS dans le cadre d'une approche validée.

Il est important de noter que les tests sérologiques décèlent la présence d'anticorps générés par le système immunitaire du sujet pour combattre des agents pathogènes étrangers, plutôt que le VIH lui-même directement.

La plupart des individus produisent des anticorps contre le VIH dans les 28 jours suivant l'infection et ces anticorps peuvent ne pas être détectables à un stade précoce de l'infection, que l'on appelle «fenêtre sérologique». Cette période est celle où la contagiosité est la plus forte, mais le VIH peut être transmis à tous les stades de l'infection. Il fait partie des meilleures pratiques d'effectuer un deuxième dépistage de toutes les personnes diagnostiquées initialement comme positives pour le VIH avant qu'elles ne reçoivent des soins et/ou un traitement, afin d'exclure toute possibilité d'erreur au niveau du test ou des résultats. À noter qu'une personne diagnostiquée comme porteuse du VIH et ayant débuté un traitement, ne devra pas être testée à nouveau.

Le dépistage et le diagnostic des nourrissons exposés au VIH représentent un défi. Pour les nourrissons et les enfants de moins de 18 mois, le dépistage sérologique n'est pas suffisant pour identifier une infection par le VIH et un dépistage virologique doit être effectué (à l'âge de 6 semaines, voire à la naissance) pour déceler la présence éventuelle de ce virus chez les nourrissons nés de mères vivant avec. Néanmoins, de nouvelles techniques deviennent disponibles, qui permettent de pratiquer le dépistage au point de soins et d'obtenir un retour des résultats dans la même journée afin d'accélérer l'établissement d'un lien et la mise en route du traitement.

Services de dépistage du VIH

Le test de dépistage doit être volontaire et le droit au refus être reconnu. Le dépistage obligatoire ou imposé par un prestataire de soins, une autorité, un partenaire ou un membre de la famille n'est pas acceptable, car il est contraire aux bonnes pratiques de la santé publique et constitue une violation des droits de l'homme.

De nouvelles techniques destinées à aider les personnes à pratiquer sur elles-mêmes le dépistage sont en cours d'introduction et nombre de pays mettent en place l'autodépistage comme option supplémentaire pour encourager le diagnostic du VIH. Celui-ci consiste, pour une personne qui souhaite connaître son statut vis-à-vis du VIH, à pré-

lever elle-même un échantillon, à exécuter le test et à interpréter le résultat en privé ou avec une personne de confiance. L'autodépistage du VIH ne peut fournir un diagnostic positif définitif, il s'agit d'un test initial qui suppose des tests supplémentaires réalisés par un agent de santé. Les partenaires sexuels et les partenaires dans la consommation de drogues injectables des personnes diagnostiquées comme positives pour le VIH présentent une plus grande possibilité d'être également positifs. L'OMS préconise des services de notification assistés de la positivité du partenaire en tant que moyen simple et efficace d'atteindre les partenaires, dont un grand nombre ne sont pas diagnostiqués et ne sont pas conscients de leur exposition au VIH et peuvent accueillir favorablement un soutien et la possibilité de se faire dépister. Tous les services de dépistage du VIH doivent respecter les 5 principes recommandés par l'OMS:

- consentement éclairé;
- confidentialité;
- conseil;
- exactitude des résultats du dépistage;
- mise en relation (avec les services de soins, de traitement et autres).

Prévention

Au niveau individuel, on peut réduire le risque d'infection par le VIH en limitant l'exposition aux facteurs de risque. Les principales démarches de prévention du VIH/sida, souvent utilisées de manière combinée, sont:

-Utilisation du préservatif masculin ou féminin

L'usage correct et régulier de préservatifs masculins ou féminins pendant la pénétration vaginale ou anale peut empêcher la transmission des maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida. Certains éléments montrent que les préservatifs masculins en latex ont une probabilité de 85% ou plus de protéger du VIH/sida et d'autres infections sexuellement transmissibles (IST).

-Dépistage et conseil pour le VIH et les IST

Le dépistage du VIH/sida et d'autres IST est fortement recommandé à toutes les personnes exposées à l'un quelconque des facteurs de risque. Les personnes concernées peuvent ainsi prendre connaissance de leur propre statut infectieux et accéder aux services de prévention

et de traitement nécessaires sans délai. L'OMS recommande également de proposer le dépistage aux partenaires ou aux couples. Elle préconise aussi des démarches assistées de notification des partenaires de manière à ce que les personnes séropositives bénéficient d'un soutien pour informer leurs partenaires, soit par elles-mêmes ou soit par l'intermédiaire de prestataires de soins.

-Dépistage, conseil et mise en relation avec les services de soins pour la tuberculose

La tuberculose est la maladie et la cause de décès la plus fréquente chez les porteurs du VIH. Elle est mortelle si elle n'est pas détectée et traitée et représente la cause principale de décès chez les personnes vivant avec le VIH, en étant responsable de plus d'un tiers des décès liés à ce virus. La détection précoce de la tuberculose et la mise en relation sans retard avec les services de traitement antituberculeux et antirétroviral permettent d'éviter ces morts. Le dépistage de la tuberculose devra être proposé de manière systématique dans les services de prise en charge du VIH/sida, tout comme celui du VIH à toutes les personnes présumées atteintes d'une tuberculose ou que l'on a diagnostiquées comme telles. Les patients chez lesquels on a diagnostiqué la présence du VIH et d'une tuberculose évolutive doivent d'urgence débuter un traitement antituberculeux efficace (notamment contre les tuberculoses multirésistantes) et un TAR. Un traitement prophylactique contre la tuberculose devra être proposé à toutes les personnes porteuses du VIH et ne présentant pas une tuberculose évolutive.

-Circoncision médicale volontaire de l'homme

La circoncision réduit le risque de contracter le VIH par voie hétérosexuelle pour les hommes d'environ 60%. C'est une intervention clé subventionnée dans 15 pays d'Afrique orientale et australe connaissant une forte prévalence du VIH et de faibles taux de circoncision chez les hommes. Elle est considérée comme une bonne approche pour atteindre les hommes et les adolescents qui ne sollicitent pas souvent les services médicaux. Depuis que l'OMS a recommandé en 2007 la circoncision médicale volontaire de l'homme en tant que stratégie de prévention additionnelle, près de 18 millions

d'hommes et d'adolescents vivant dans cette zone ont bénéficié d'un module de services incluant le dépistage du VIH et l'apprentissage de pratiques sexuelles plus sûres et de l'utilisation du préservatif.

-Utilisation d'antirétroviraux pour la prévention

*Bénéfices préventifs des antirétroviraux : en 2011, un essai a confirmé que si une personne positive pour le VIH suit strictement un schéma thérapeutique antirétroviral efficace, le risque de transmission du virus au partenaire sexuel non infecté est potentiellement réduit de 96%. La recommandation de l'OMS de débuter un traitement TAR chez toutes les personnes vivant avec le VIH contribuera à une baisse notable de la transmission du virus.

*Prophylaxie préexposition (PPRE) à l'intention du partenaire négatif pour le VIH : la PPRE par voie orale du VIH consiste en la prise quotidienne de médicaments antirétroviraux par des personnes négatives pour le VIH dans le but de bloquer la transmission de ce virus. Plus de 10 études contrôlées randomisées ont démontré l'efficacité de la PPRE dans la réduction de la transmission du VIH parmi diverses populations, dont les couples hétérosexuels sérodiscordants (un partenaire infecté et l'autre non), les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, les femmes transgenres, les couples hétérosexuels à haut risque et les consommateurs de drogues par injection.

L'OMS recommande la PPRE en tant qu'option préventive pour les personnes exposées à un risque substantiel d'infection par le VIH, dans le cadre d'une combinaison d'approches préventives. L'Organisation a également étendu ces recommandations aux femmes négatives pour le VIH, enceintes ou allaitantes.

*Prophylaxie postexposition du VIH (PPE) du VIH : la prophylaxie postexposition (PPE) consiste à prendre des ARV dans les 72 heures suivant une exposition au VIH pour prévenir l'infection. La PPE comprend la délivrance de conseils, des premiers soins et du dépistage du VIH et l'administration d'un traitement ARV pendant 28 jours avec un suivi médical. L'OMS recommande la PPE pour les expositions professionnelles et non professionnelles des adultes et des enfants.

-Réduction des risques pour les consommateurs de drogues par injection

Les personnes qui s'injectent des drogues peuvent prendre des précautions pour ne pas contracter le VIH en utilisant à chaque injection du matériel stérile, notamment les aiguilles et les seringues, et en ne partageant pas le même matériel et les mêmes solutions de drogues lors de leur consommation. Les traitements de la dépendance, et en particulier le traitement de substitution des opioïdes pour les personnes dépendantes à ces substances, aident aussi à réduire le risque de transmission du VIH. Un module complet d'interventions pour prévenir et traiter le VIH/sida comprend :

- *des programmes concernant les aiguilles et les seringues;
- *le traitement de substitution des opioïdes pour les personnes dépendantes à ces substances et autres traitements de la dépendance, reposant sur une base factuelle;
- *le dépistage du VIH et des conseils;
- *le traitement du VIH et des soins;
- *l'apport d'informations et d'une éducation concernant la réduction du risque et la fourniture de naloxone;
- *l'accès à des préservatifs; et
- *la prise en charge des IST, de la tuberculose et de l'hépatite virale.

-Élimination de la transmission mère-enfant du VIH (ETME)

On appelle transmission verticale ou transmission mère-enfant (TME) la transmission par une mère positive pour le VIH de ce virus à son enfant au cours de la grossesse, du travail, de l'accouchement ou de l'allaitement. En l'absence de toute intervention à ces différents stades, les taux de transmission peuvent aller de 15 à 45%. On peut prévenir presque complètement la TME en administrant à la fois à la mère et à l'enfant des antirétroviraux dès que possible au cours de la grossesse et pendant la durée de l'allaitement. L'OMS préconise un traitement TAR à vie pour toutes les personnes vivant avec le VIH, indépendamment du stade clinique de la maladie d'après la numération des CD4, et cette recommandation couvre les femmes enceintes et allaitantes.

En 2017, 80% du nombre estimé à 1,1 million des femmes enceintes vivant avec le VIH dans le monde ont reçu un traitement ARV visant à prévenir la transmission de l'infection à leur enfant. Un nombre croissant de pays parviennent à des taux très bas de TME et certains États (Arménie, Bélarus, Cuba et Thaïlande) ont validé formellement l'élimination de la TME en tant que problème de santé publique. Plusieurs pays où les infections à VIH représentent une lourde charge progressent aussi sur la voie de l'élimination.

Traitement

Le VIH peut être supprimé par une trithérapie ARV consistant à associer 3 médicaments antirétroviraux (ARV) ou plus. Le TAR ne guérit pas l'infection à VIH, mais supprime la réplication virale dans l'organisme et permet au système immunitaire de se renforcer et de reconstituer sa capacité à combattre les infections.

En 2016, l'OMS a publié une deuxième édition des Consolidated guidelines on the use of antiretroviral drugs for treating and preven-

ting HIV infection [Lignes directrices consolidées sur l'utilisation des antirétroviraux pour le traitement et la prévention des infections à VIH]. Ces lignes directrices recommandent de délivrer le TAR à vie à toutes les personnes vivant avec le VIH: enfants, adolescents, adultes, femmes enceintes et femmes allaitantes, indépendamment de leur statut clinique ou de leur numération des CD4. En juillet 2018, 163 pays avaient déjà adopté cette recommandation qui couvre plus de 98% des personnes vivant avec le VIH dans le monde. Les lignes directrices de 2016 proposent de nouvelles options thérapeutiques ARV de substitution, présentant une meilleure tolérabilité, une plus grande efficacité et de plus faibles taux d'arrêt du traitement en comparaison d'autres médicaments actuellement utilisés: dolutegravir et éfavirenz à faible dose pour les traitements de première intention et raltegravir et darunavir/ritonavir pour les traitements de deuxième intention. La transition vers l'utilisation du dolutegravir a déjà commencé dans les pays à revenu faible et intermédiaire. On s'attend à une amélioration de la durabilité des traitements et de la qualité des soins pour les personnes vivant avec le VIH. En dépit d'améliorations, les options restent limitées pour les nourrissons et les jeunes enfants. C'est la raison pour laquelle l'OMS et ses partenaires coordonnent leurs efforts pour favoriser un développement et une introduction plus rapides et plus efficaces de formulations d'antirétroviraux pédiatriques adaptées à l'âge.

En outre, 1 personne sur 3 vivant avec le VIH se présente pour recevoir des soins à un stade avancé de la maladie, avec une faible numération des CD4 et un risque important de maladie grave et de décès. Pour réduire ce risque, l'OMS préconise de fournir à ces patients un «module de soins» incluant le dépistage et la prévention de la plupart des infections graves potentiellement mortelles comme la tuberculose et la méningite à cryptocoque, en plus du TAR. Comme conséquence des nouvelles recommandations de l'OMS incitant à traiter toutes les personnes vivant avec le VIH, le nombre de personnes remplissant les conditions requises pour recevoir le TAR est passé de 28 millions à la totalité des 36,9 millions vivant avec le VIH. En 2017, 21,7 millions de per-

sonnes vivant avec le VIH ont reçu le traitement TAR dans le monde, ce qui correspond à un taux de couverture mondiale des adultes et des enfants de 59%. Néanmoins, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour étendre encore le traitement, notamment chez les enfants et les adolescents. En effet, fin 2017, 52% seulement de ces 2 tranches d'âge recevaient des ARV et l'OMS apporte un soutien aux pays pour qu'ils accélèrent leurs interventions en vue de diagnostiquer en temps utile la maladie et de traiter ces populations vulnérables. L'élargissement de l'accès au traitement est au cœur d'une nouvelle série de cibles pour 2020 ambitionnant de mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030.

Réponse de l'OMS

La Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé a approuvé une nouvelle Stratégie mondiale du secteur de la santé sur le VIH, 2016-2021. Celle-ci intègre 5 orientations stratégiques pour guider les actions prioritaires à mener par les pays et l'OMS au cours des 6 prochaines années, à savoir:

- des informations pour cibler les actions (connaître l'épidémie et la réponse à fournir sur son territoire);
- des interventions visant un impact donné (couvrir la gamme des services nécessaires);
- des services dispensés dans une optique d'équité (couvrir les populations ayant besoin des services);
- des solutions financières viables (couvrir les coûts financiers des services);
- des innovations pour accélérer les progrès (être tourné vers l'avenir).

L'OMS coparraine le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Au sein de ce Programme, l'OMS dirige les activités relatives au traitement et aux soins liés au VIH et celles concernant ce virus et la co-infection tuberculose-VIH. Elle coordonne avec l'UNICEF les travaux sur l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH.

Principaux faits

- Avec plus de 35 millions de morts à ce jour, le VIH continue de représenter un problème mondial majeur de santé publique. En 2017, 940 000 personnes sont décédées d'une ou des causes liées au VIH dans le monde.
- Le taux de couverture mondiale par le traitement antirétroviral des femmes enceintes et des femmes allaitantes vivant avec le VIH

s'élève à 80%.

- On estime qu'en 2017, 47% des nouvelles infections se sont produites chez des membres des populations clés et leurs partenaires.

- La Région africaine de l'OMS, où 25,7 millions de personnes vivaient avec le VIH en 2017, est la région la plus touchée. Elle concentre également plus des deux-tiers des nouvelles infections par ce virus survenant dans le monde.

- Il n'existe pas de moyen de guérir l'infection par le VIH. En revanche, des médicaments antirétroviraux (ARV) efficaces peuvent permettre de maîtriser le virus et contribuer à éviter sa transmission, de sorte que les personnes qui en sont porteuses et celles exposées à un risque d'infection substantiel peuvent bénéficier d'une vie longue, productive et en bonne santé.

- Entre 2000 et 2017, le nombre de nouvelles infections a chuté de 36% et celui des décès liés au VIH a baissé de 38% avec 11,4 millions de vies sauvées grâce au TAR sur la même période.

Plus de 3.800 personnes ont bénéficié du dépistage précoce dans 3 wilayas

Plus de 3.800 personnes, âgées entre 18 et 45 ans ont bénéficié, en 2019, du dépistage précoce dans les milieux les plus exposés au VIH/SIDA, au niveau de trois wilayas du pays, à savoir: Tamanrasset, Oran et Alger, comme première étape.

Le président de l'Association Aids Algérie, Othmane Bourouba a indiqué, à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre cette pathologie, le 1er décembre de chaque année, que l'Association a procédé, en 2019, à une opération de dépistage précoce dans les milieux les plus exposés à ce virus, au profit de plus de 3.800 personnes, âgées entre 18 et 45 ans, dont 1.800 femmes, qui s'est soldée par le recensement de près de 30 cas de séropositivité. Précisant à l'occasion que grâce à l'appui apporté par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, les associations nationales ont réussi à cibler les milieux les plus exposés à ce virus dans trois wilayas, à savoir Alger, Oran et Tamanrasset, comme première étape, M. Bourouba a qualifié cette opération de "courageuse", car ayant permis aux associations de briser un tabou qui entravait leurs activités associatives et de préven-

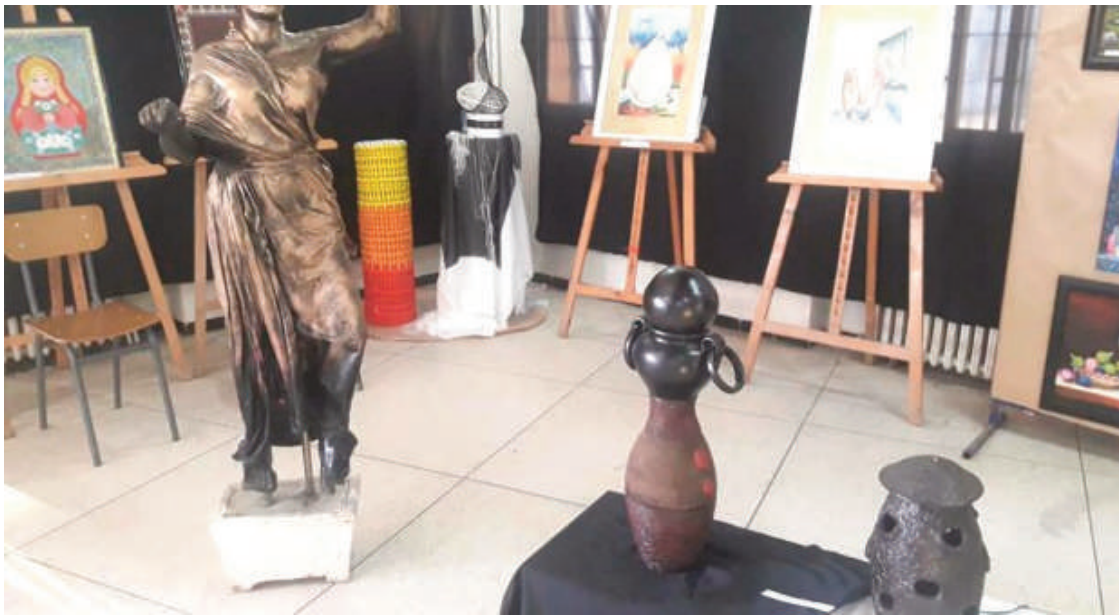
tion". Cette opération, poursuit le président de l'Association, s'inscrit dans le cadre de la stratégie tracée par l'Etat en vue de lutter contre cette maladie et d'assurer le ciblage de la catégorie à risque dans la société, sachant que cette activité a contribué à "la relance de l'action de proximité des associations et encouragé le dépistage précoce en vue de faciliter l'intégration de cette catégorie dans le réseau des soins et limiter la transmission du virus".

Avant le lancement de la campagne de dépistage précoce chez la catégorie des personnes à risque, Aids Algérie a procédé à la distribution de dépliants, à la relance de la campagne sur les réseaux sociaux, à la mobilisation des équipes médicales ainsi qu'à l'élaboration d'une cartographie des zones ciblées. Parmi les obstacles qui empêchent les gens d'aller volontairement vers le dépistage précoce, M. Bourouba a cité la gêne ressentie au niveau des centres spécialisés qui "exigent de ces personnes de présenter une pièce d'identité". "C'est là un grand risque pour la société, si les cas séropositifs ne sont pas dépistés et continuent inconsciemment à transmettre le virus", a-t-il soutenu. Pour sa part, M. Ahcene Boufenissa, président de l'association "Solidarité Aids" a rappelé la campagne organisée, en 2019, ciblant plus de 1000 personnes, âgés entre 25 et 45 ans, à travers plusieurs communes d'Alger. Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, Solidarité Aids a lancé, depuis le 20 novembre courant, une campagne de sensibilisation qui connaît d'ailleurs une forte affluence des citoyens, tous âges confondus, a-t-il indiqué. Se félicitant de la convention signée entre son association et les centres de dépistage précoce du SIDA, facilitant ainsi l'action sur le terrain et la participation des équipes médicales, M. Boufenissa a déploré l'existence de certaines entraves "au niveau des administrations, qui interdisent l'exploitation des espaces publics choisis pour cette opération", en sus de l'absence de cliniques mobiles ou de caravanes, "obligeant les associations à utiliser leurs propres moyens". Le responsable de "Solidarité Aids" a salué, par ailleurs, le rôle des réseaux sociaux et des médias dans la sensibilisation aux risques du SIDA, en brisant les tabous et les préjugés et en s'ouvrant progressivement sur ce sujet".

Salon Djurdjura des arts plastiques : Une performance qui a charmé les visiteurs

La 10e édition du Salon Djurdjura des arts plastiques a été marquée par une ouverture haute en couleur à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, avec une performance artistique qui a charmé les visiteurs. Cette performance reproduite sur une toile par le groupe «Ayrad» (Omar Salhi, Djamel Talbi) et un groupe d'artistes impressionnistes et intitulée «Tudert» a allié musique et peinture pour mettre en exergue la chanson «Denia» de feu Kamel Messaoudi, interprétée en tamazight. Cette édition a été aussi caractérisée par la participation d'une centaine d'artistes de la wilaya qui ont animé une riche exposition avec leurs œuvres, aussi différentes les unes des autres, tant en couleurs qu'en styles. Une fresque dédiée aux 10 ans d'existence du Salon a été, par ailleurs, réalisée par les étudiants de l'Ecole régionale des

beaux arts d'Azazga. Lors de la cérémonie d'ouverture, la directrice de la culture, Nabila Goumeziane, a annoncé une sélection des meilleurs œuvres exposées aux cimaises du Salon, ces dernières vont composer l'exposition inaugurale de la galerie d'art de Tizi-Ouzou qui sera prochainement ouverte au niveau du théâtre de verdure réalisé à l'intérieur de la maison de la culture. Mme Goumeziane a rappelé que pour assurer une formation en arts plastiques, des ateliers pour enfants sont ouverts au niveau de la maison de la culture de Tizi-Ouzou et de la bibliothèque principale et des bibliothèques communales, en plus de l'Ecole régionale des beaux arts d'Azazga qui offrent une formation dans le but d'ouvrir des débouchées professionnelles aux jeunes artistes. Le Salon Djurdjura «demeure un espace de rencontres et d'échanges entre artistes et «revêt une impor-



tance particulière dans la mesure où il recherche à maintenir une dynamique permanente de création dans le domaine des arts plastiques

dans notre wilaya». Une exposition d'œuvres d'arts des artistes professionnels et autodidactes de la wilaya, des ateliers d'arts plastiques,

une table ronde autour du marché de l'art en Algérie sont au menu de cette manifestation artistique qui se clôture aujourd'hui.

Mila : « Ma takhfih Joudrane kalbi », premier ouvrage de l'écrivaine Yousra Kherkhache

La jeune Yousra Kherkhache de la ville de Mila vient de publier un premier ouvrage intitulé "Ma takhfih Joudrane kalbi" (Ce que cachent les murs de mon cœur), a annoncé, lundi, l'auteure. A cet effet, cette jeune auteure de 18 ans, a affirmé que cet ouvrage de 70 pages, édité par "Dar Adlis" dans la wilaya de Batna, se décline sous forme d'un ensemble de 30 réflexions relatives à divers sujets concernant le "monde féminin", ses tourments sentimentaux, ses peines et ses chagrins. En troisième année secondaire "lettres et philosophie", l'auteure a voulu mettre l'accent sur l'échec des relations émotionnelles "prématurées" en raison de la précipitation manifestée par la femme, alors qu'il s'agit de vivre chaque instant au bon moment, sans brûler les étapes. Dans son ouvrage,

Yousra Kherkhache a opté pour un style narratif empreint de suspense pour captiver l'attention du lecteur en passant d'une réflexion à une autre pour transmettre le message souhaité, à savoir "les effets néfastes de la précipitation et du manque de discernement". Cette jeune auteure a affirmé, par ailleurs, tenir son amour de la littérature et la lecture de sa grande sœur, mais aussi de ses parents qui l'ont encouragée et motivée pour éditer "Ma takhfih Joudrane kalbi", assurant que l'écriture n'a pas besoin d'avoir un certain âge pour aborder ce genre de sujets. Yousra Kherkhache envisage également de publier une nouvelle oeuvre entamée depuis un certain temps déjà et la faire découvrir lors de la 25e édition du Salon du livre international en 2020, a-t-elle révélé.

Musée dit Grünes Gewölbe ("Voûte verte"), Vol de diamants d'une valeur "inestimable"

Trois parures de diamants et rubis d'une "valeur inestimable" ont été volés lundi matin dans un musée de Dresde en Allemagne, a annoncé sa directrice, Marion Ackermann à des médias. Au moins deux cambrioleurs sont parvenus lundi peu avant 05H00 du matin à s'introduire dans ce musée pour y dérober ces trois parures datant du XVIIIe siècle, avant de prendre la fuite, ont indiqué les enquêteurs lors d'une conférence de presse. Les bijoux faisaient partie du musée dit Grünes Gewölbe ("Voûte verte"), situé dans un château de la ville et qui renferme l'une des plus importantes collections de trésors en Europe. La directrice n'a pu fournir d'estimation chiffrée du préjudice. "Nous ne pouvons pas les réduire à une valeur car elles ne sont pas à vendre", a expliqué Mme Ackermann, ajoutant toutefois que la valeur

historique et culturelle des trois parures était "inestimable". Un autre responsable des musées de la ville a indiqué que les parures dérobées faisaient "partie du patrimoine culturel mondial". Construit au XVIe siècle, le musée est réputé posséder une des plus importantes collections de bijoux anciens en Europe. Il possède en effet des pièces uniques en orfèvrerie, des pierres précieuses, de la porcelaine, des sculptures d'ivoire ou d'ambre, des bronzes ou des récipients serts de pierreries. Une partie du musée, un des plus anciens d'Europe, a été détruite durant la Seconde guerre mondiale lors du bombardement allié du 13 février 1945, avant d'être reconstruite. L'Armée rouge avait mis la main sur une partie des oeuvres, emportées en Union soviétique, avant d'être rapatriées en 1958 à Dresde, une des principales villes de RDA.

Cinéma Trois films algériens en compétition au festival d'Al Qods



Les films "Les sept remparts de la citadelle" de Ahmed Rachedi, "Irfane" de Salim Hamdi, ainsi que le court métrage documentaire "Mounia" de Abir Akakza ont été sélectionnés en compétition du 4e Festival international du cinéma d'Al Qods, prévu du 28 novembre au 5 décembre dans la ville de Ghaza, annoncent les organisateurs. D'une durée de 180 mn, le long métrage "Les sept remparts de la citadelle" est une adaptation du roman éponyme écrit par Mohamed Maarfia. Ce film confronte deux perceptions de l'attachement à la terre celui de Thebti, campé par Hassan Kachach, fils d'un paysan algérien exproprié de ses terres, et de Lucien, incarné par l'acteur français Jean Christophe Rauzy, lui aussi attaché à ces terres enlevées au propriétaire originel. Premier long métrage de Salim Hamdi, "Irfane" (reconnaissance), 110mn, se présente sur deux niveaux de narration: le récit d'une

moujahida, Yamina, campée par Chafia Boudraa et celui de son petit-fils, de sa fiancée et leurs amis, des jeunes pétris de talent et vivant sans grandes perspectives d'avenir. Dans sa catégorie, le film est en compétition avec "Fatwa" du Tunisien Mahmoud Ben Mahmoud, "Kilikis" du Marocain Iz El Arab El Aloui, "Toren" de l'Irakien Nawzad Sheikhan ou encore "Ambiance de la Palestiniennes Wissam Al-jafari. Le court métrage documentaire "Mounia", est également en compétition, alors que le film "Curse within shadows" de Imad Ghedjati sera projeté dans la catégorie des films amateurs. Créé par le ministère palestinien de la Culture en partenariat avec des associations culturelles palestiniennes et de pays arabes, le Festival international du cinéma d'Al Qods se déroule simultanément à Beyrouth, Benghazi (Libye) et à Khartoum.

Benadel M

TNA : Ouettar revient cette semaine



«Radjaïne... Radjaïne» (Nous y retournerons... nous y retournerons), une pièce théâtrale mise en scène par Mme Hamida Ait El-Hadj et Tarek Ochba, est une adaptation du texte «Les martyrs reviendront cette semaine» de feu Tahar Ouettar. Dans la perspective de médiatiser cette œuvre, qui est à l'origine une initiative du directeur du théâtre national Mohamed Bechtarzi (TNA), M. M. Mohamed Yahiaoui, une conférence de presse a été organisée, hier, au niveau de la salle Mohamed Ben Guettat du TNA, animée par Mme Hamida Ait El-Hadj. Dans son discours, cette dernière a qualifié le choix du directeur du théâtre Mahieddine Bech-

tarzi, de «judicieux», rappelant que «la mise en scène de cette pièce est d'actualité, surtout qu'elle a été galvaudée d'une manière qui ne me plaît pas». Cette pièce écrite en 1967 par Tahar Ouettar, selon Mme Hamida Ait El-Hadj «est une manière d'être fidèle à la Déclaration du 1er-Novembre, c'est une manière d'être fidèle au congrès de la Soummam». «Nous savons très bien que le mois de novembre a une signification très importante pour les Algériens ». La conférencière a indiqué que «la pièce sera présentée au public algérois le 27 du mois en cours», tout en étant persuadée qu'elle plaira au public.

Ligue des champions africaine (phase de poules-1re j): Les Canaris se mettent mise au vert avant d'affronter l'AS Vita club

Les joueurs de la JS Kabylie seront en mise au vert en vue du match face aux Congolais de l'AS Vita club prévu vendredi prochain au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou, pour le compte de la première journée de la phase de groupes de la ligue des champions d'Afrique, a indiqué, l'entraîneur Hubert Vélud. S'exprimant à l'issue d'une séance d'entraînement des Canaris au stade du 1er novembre, Vélud s'est dit "satisfait de la préparation effectuée en prévision de ce match", soulignant que "le groupe s'est bien préparé et a beaucoup travaillé, surtout ces deux derniers jours". "Nous entamons la 2ème phase de préparation, à 48 heures du match, pour souffler un

peu et récupérer en allégeant la charge du travail. C'est une récupération un peu plus longue que prévue mais cela fera du bien au groupe qui s'est beaucoup donné durant ces entraînements", a-t-il observé. Côté effectif, Vélud a souligné que mis-à-part Souyad Badreddine qui est suspendu, "l'ensemble de l'effectif sera au rendez-vous" annonçant au passage, le retour de Walid Bencherifa blessé lors du match contre le MC Alger, de la 10ème journée du championnat ligue 1. En outre, la programmation du match au stade du 1er novembre est "Indéniablement une bonne chose" a considéré le technicien français qui a indiqué qu'il est "très heureux pour le club de re-

trouver son public après près de 2 mois de rencontres à huis-clos".

**Florent Ibenge :
« L'AS Vita club ne sera pas "favori" du match vendredi face à la JSK »**

L'AS Vita club congolais ne sera pas "favori du match" vendredi prochain au stade du 1er novembre contre la jeunesse sportive de Kabylie (JSK), pour le compte de la première journée de la phase des groupes de la ligue des champions d'Afrique, a pronostiqué lundi Florent Ibenge, l'entraîneur de la formation congolaise, à l'arrivée de la délégation du club à Tizi-Ouzou. "Nous savons que nous ne sommes pas favori de ce match face à la JSK, mais nous allons respecter le

football, maximiser toutes nos forces et donner le meilleur de nous-mêmes", a indiqué Ibenge, soulignant que le Vita club affrontera la JSK avec un groupe privé de trois de ses joueurs titulaires, Jean-Marc Makusu, Zakaria Mumuni et Mukoko Batezadio". Toutefois, a-t-il tenu à nuancer "même si la rencontre sera particulièrement difficile pour le Vita Club, qui dispute son premier match de cette compétition à l'extérieur, une défaite n'est pas rédhibitoire quel que soit le score et n'est pas éliminatoire". Ibenge a, souligné, également, appréhender la pression du public de la JSK "sevré de stade et de jeu" après la sanction à huis-clos dont elle a fait l'objet en cham-

pionnat de ligue 1 et qui "doit trouver là une occasion pour s'éclater et laisser libre cours à son énergie refoulée". La délégation du Vita Club, arrivée de Kinshasa à Alger après un long voyage via Casablanca (Maroc) a annulé une séance d'entraînement prévu lundi après-midi pour cause de la fatigue due au long voyage effectué par la délégation composée de 31 personnes, 22 joueurs et 9 membres de la direction et du staff médical du club. L'AS Vita Club qui campe la 4ème position du championnat congolais loin derrière le TP Mazembé fait face lui aussi, à l'instar de la JSK, à une situation d'instabilité au niveau d'efficacité offensive et de résultats.

Schalke 04 Schneider : « Rien n'est exclu pour Bentaleb »



Le directeur sportif du Schalke 04, Jochen Schneider, a indiqué que rien n'était exclu pour l'international algérien, Nabil Bentaleb, lors des prochains mois avec la formation allemande dans une déclaration à WAZ.dernier en raison de blessures. », avant d'ajouter : « C'est pourquoi, il était important qu'il s'entraîne bien avec la réserve depuis quelques semaines. ». Jochen Schneider a enchaîné au sujet

de l'avenir du Fennec au sein de Schalke 04 : « Dans le football, il est généralement conseillé de ne rien exclure. ». Un départ de l'ancien milieu de terrain de Tottenham lors de ce Mercato d'hiver serait donc toujours d'actualité. Pour rappel, il était proche de signer au sein du Werder de Brême, il y a quelques mois, avant qu'une nouvelle blessure n'arrête les négociations entre les deux parties.

AC Milan Vers le retour de Bennacer face à Parme



Le milieu de terrain de l'AC Milan, Ismael Bennacer, devrait débiter au sein du onze de départ de l'effectif milanais lors de la prochaine rencontre de Serie A, ce dimanche, face à Parme selon les informations de la presse locale. Le meilleur joueur de la Coupe d'Afrique des Nations était suspendu durant le dernier match des Mila-

nais face au Napoli, un retour serait plus que probable après la décevante prestation de l'international argentin, Lucas Biglia, dans l'entrejeu. Ismael Bennacer est en train de gagner une place de titulaire chez les Rossoneri au fur et à mesure des rencontres. Il a été l'auteur de bonnes prestations lors de ces trois derniers matchs face à Spal, la Lazio

Al- Sadd L'Ahlly d'Egypte relance Bounedjah



Déjà dans le viseur du géant Egyptien depuis quelques mois, l'attaquant algérien d'Al-Sadd, Baghdad Bounedjah intéresse de plus en plus le Ahly d'Egypte qui compte le recruter cet hiver. En effet, selon des rapports de presse égyptiens, le Ahly va passer à l'offensive dès ce mercato hivernal afin de s'attacher les services de l'international algérien de 28 ans. Pour

y parvenir, les dirigeants Egyptiens comptent sur l'apport d'un grand homme d'affaire arabe qui devrait se charger de 50% du transfert, surtout que Bounedjah est encore lié avec Al-Sadd jusqu'en 2024. Notons que la valeur marchande de l'international algérien est estimé entre 10 à 15 millions d'€ mais ce qui pourrait constituer un frein, c'est son salaire.

4 buts et 6 offrandes en 11 titularisations cette saison : Mahrez, joueur le plus efficace de City

En dépit de tout ce qu'il a montré à chaque fois qu'il est aligné d'entrée avec Manchester City cette saison, l'international algérien ne bénéficie pas beaucoup des faveurs de son entraîneur Pep Guardiola. En tout et pour tout, le capitaine des Verts n'a disputé que 11 matchs en tant que titulaire depuis le début de cet exercice, toutes compétitions confondues. Mais sur le plan des statistiques, il s'illustre par le fait qu'il soit le joueur le plus efficace des Citizens. En effet, au cours de ces 11 titularisations, l'ancien havrais est impliqué dans pas moins de dix buts, dont qu'il s'est chargé lui-même de marquer et six passes décisives. Samedi passé, Mahrez a inscrit son troisième but en championnat. Ce but a eu son pesant d'or, puisqu'il a permis aux siens de s'adjuger les trois points de la victoire dans l'affiche de cette journée de la Premier League contre Chelsea. Une victoire qui laisse Manchester City toujours en course pour préserver son titre de champion gagné la saison pas-

sée, et ce, malgré l'avance relative prise par Liverpool. Parti le long de la ligne de touche, l'Algérien percute balle au pied, élimine Emerson et rentre avec élégance dans la surface et conclut son action par un tir qui est allé mourir sur le petit filet (37'). Il a failli remettre ça après la pause (48') après un joli slalom, balle au pied où à la 55' dans une géniale combinaison après un corner qu'il bottera lui-même et vers la fin (87') quand il adresse une passe millimétrée dans la surface à Sterling. À la fin, c'est Manchester City, en dépit d'une domination de Chelsea dans la possession de la balle, qui réussit à gagner ce choc. Reste à savoir si après une grosse prestation avec de surcroît un but qui permet à City de gagner Guardiola est rassuré définitivement par le talent de Mahrez. Si Mahrez a planté un but décisif dans ce choc, désormais si son entraîneur se hasarde à le laisser la prochaine fois sur le banc, ça serait vraiment une injustice car, et ce n'est pas par chauvinisme qu'on le pense, Mahrez

doit être un titulaire indiscutable dans cette équipe vu qu'il n'a pratiquement jamais déçu à chaque fois que Guardiola le titularise. Attendons donc pour voir...

« Les matchs de Ligue des champions sont importants »

Dans un entretien avec le site officiel de Manchester City, l'international Algérien a parlé du match de d'hier soir qui opposera son équipe Manchester City face au Shakhtar Donetsk. Le buteur victorieux face à Chelsea a indiqué à ce propos : « Les matches de Ligue des Champions sont toujours importants et nous devons être prêts, le Shakhtar est une grande équipe, une équipe solide, ils vont essayer de venir chercher la victoire, ce sera un match ouvert et c'est bon pour nous ». Le capitaine des verts qui a réussi à répondre sur son entraîneur face à Chelsea est attendu comme titulaire ce soir dans un match important pour la qualification au prochain tour en cas de victoire.

Équipe nationale Les places seront très chères en mars prochain

Très près par l'architecte de la deuxième étoile algérienne, rend aussi la concurrence des plus féroces pour gagner une place en sélection. Cela se passe au moment où Belmadi lui-même n'est pas prêt à chambouler l'effectif qui a réussi le grand défi l'été passé en allant ramener le trophée de la coupe d'Afrique des terres égyptiennes, et qui n'a plus goûté à la défaite depuis 13 mois. Cela ne devrait toutefois pas empêcher le sélectionneur national d'injecter un sang neuf à son effectif en mars prochain, surtout après le rétablissement d'Adam Ounas, absent des précédents matchs pour blessure sans oublier Yacine Brahimi, qui avait demandé à être exempté du dernier stage pour des raisons personnelles, dans l'attente de connaître l'état de forme de Hicham Boudaoui, qui a commencé à s'adapter avec sa nouvelle formation, l'OGC Nice. Par ailleurs, l'entraîneur national, selon nos informations, compte également faire appels à de nouveaux éléments qui brillent au sein de leurs clubs respectifs d'outre mer, tels que l'étoile lyonnaise Hossam Aouar et le défenseur d'Angers Rayan Aït Nouri, mais il ne fera aucun pas envers eux, avant que les concernés affichent clairement leurs disponibilités de porter



les couleurs de leur pays d'origine. C'est le cas aussi pour le Bordelais Yassine Adli qui joue actuellement au sein de l'équipe française des moins de 20 ans. Il est d'ailleurs considéré comme l'un des meilleurs jeunes joueurs de Ligue 1, car il a joué un rôle clé à Bordeaux et a marqué deux buts jusqu'à présent. Il a réussi une passe décisive en étant nommé à plusieurs reprises le meilleur joueur de son équipe. Le blessé Mohammed Farès est également candidat au retour en mars, surtout si d'ici là, il réintègre la formation de son club italien Spal, après avoir subi une intervention chirurgicale au niveau des ligaments croisés qui l'a tenue éloigné des terrains pendant plus de six mois, soit la même mésaventure qu'ont connu Chita et Lekhal, pressentis à leur tour pour faire leur come-back en sélection.

Finance

« Le PLF 2020 favorise le climat des affaires et l'investissement » soutient Loukal devant le Conseil de la nation

Le ministre des Finances Mohamed Loukal a affirmé, lundi devant le Conseil de la nation, que le projet de loi de Finances 2020 (PLF) vise à améliorer le climat des affaires et à attirer l'investissement étranger. L'entrée en vigueur du PLF permettra la levée "des contraintes" sur l'investissement à la faveur de la suppression de la règle 49/51% régissant l'investissement étranger en Algérie, et dont le maintien a été décidé uniquement pour les secteurs stratégiques, notamment les hydrocarbures, a précisé M. Loukal lors d'une plénière présidée par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, en présence de plusieurs membres du Gouvernement. En réponse aux préoccupations des membres de la Chambre haute du parlement concernant l'ouverture de bureaux de change en Algérie, le ministre a indiqué que "les bureaux agréés par la Banque d'Algérie ont restitué leurs autorisations accordées arguant l'absence de bénéfice et la baisse de l'activité touristique". Concernant la valeur du Dinar, le ministre des Finances a fait savoir qu'elle a connu une baisse durant la période allant de 2014 à 2016 avant d'enregistrer "une stabilité relative". D'autre part, le ministre a affirmé que l'Algérie "ne recourra au financement extérieur qu'au cas de financement de projets structuraux à importance stratégique pour l'économie nationale". Estimant que l'évasion fiscale a atteint un

seuil "inacceptable", M. Loukal a mis en avant la détermination de l'Etat à réhabiliter et à moderniser l'administration fiscale pour lui permettre le recouvrement de ces fonds. Après avoir expliqué que le financement non conventionnel était "une dette à long terme" que le Trésor remboursera sur 30 ans à un taux d'intérêt ne dépassant pas 0,5%, le ministre des Finances a rappelé que le niveau de l'endettement extérieur de l'Algérie était des plus faibles au monde avec un taux de 0,78% du PIB tandis que le taux de la dette publique intérieure était de 40% du PIB. Pour ce qui est de l'inflation, le premier argentier du pays a fait état d'une baisse notable, passant de 4,45% fin septembre 2018 à 2,01% fin septembre 2019. Cette baisse, a-t-il précisé, a été possible grâce à une panoplie de mesures mises en place, dont la réalisation des marchés de gros et de détail, la lutte contre les pratiques frauduleuses, outre la politique monétaire adoptée par la Banque d'Algérie pour récupérer l'excédent de liquidité et stabiliser les cours de change. Concernant l'autorisation d'importation de véhicules de moins de 03 ans, M. Loukal a déclaré que les prix des ces véhicules seront raisonnables en raison de leur exonération de la TVA dans le pays d'origine, ajoutant que leur dédouanement sera en dinar algérien et que les taxes douanières et la TVA seront calculées au taux de change officiel. La dernière note de



la Banque d'Algérie relative à l'obligation de déclarer l'origine des dépôts bancaires en devises concernait "exclusivement les étrangers" venus en Algérie, a-t-il rappelé. S'agissant de la prise en charge sociale, le ministre a fait savoir que la réforme de la subvention sociale en passant de généralisée à ciblée, destinée exclusivement aux catégories vulnérables, contribuera largement à l'allègement du déficit budgétaire, soulignant que les subventions généralisées sont devenues un far-

deau lourd pour le budget de l'Etat, dont la réforme est devenue urgente. Le Gouvernement a recouru à une assistance technique de la Banque mondiale à l'effet de déterminer les meilleures mécanismes à adopter pour opérer cette réforme "à court terme", a révélé le ministre ajoutant que "la réforme des transferts sociaux est une opération de longue durée, complexe, sensible socialement et économiquement, d'où l'importance d'une démarche globale de réforme et une étude rigoureuse pour détermi-

ner ses répercussions sur le citoyen". L'Etat consacre annuellement près de 1800 milliards DA aux transferts sociaux directs et le même montant aux transferts indirectes, dites implicites. A ce propos, le ministre a relevé que "le déficit budgétaire de l'Etat avoisine 1500 milliards Da/an et en réduisant les deux montants de subventions directe et indirecte de moitié, l'on pourra facilement régler le déficit".

I.N

Assurances

La CAAR mise sur un taux de croissance entre 3% à 4% pour l'exercice 2019

Le statut de la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) en tant "qu'investisseur institutionnel" contribuant au financement de l'économie nationale a été mis en avant lundi à Constantine lors d'une journée "portes ouvertes". La CAAR contribue à l'élan de l'économie nationale à travers le placement d'une liquidité de près de 15 milliards DA en valeur d'état et en terme d'obligation d'entreprise, a indiqué le directeur général de cette compagnie d'assurance, Brahim Djamel Kassali, faisant état d'une participation dans les sociétés s'élevant à environ 6 milliards DA. Mettant l'accent sur l'importance des indemnités versées aux clients (9,7 milliards DA au titre de l'exercice 2018), dans l'accompagnement et l'appui des différents segments du développement économique, le même responsable a indiqué que la CAAR soutient le développement socio-économique du pays à travers les 1.920 postes d'emploi ouverts à travers le territoire national. Le marché national des assurances qui employait il y a une dizaine d'années 7.000 travailleurs, assure aujourd'hui des postes de travail pour plus de 15.000 employés, a fait savoir M. Kassali, qualifiant cette évolution d'"importante" du point de vue socio-économique. Cette compagnie de référence, affichant un chiffre d'affaires de 15,2 milliards DA s'attèle à développer et à moderniser ses prestations à travers la numérisation et la digitalisation de ses procédés pour être au diapason d'avancées technologiques, a souligné le DG de la CAAR,



الشركة الجزائرية للتأمين وإعادة التأمين
COMPAGNIE ALGERIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE

faisant état dans ce sens de la mise en place par cette compagnie d'un nouveau canal de distribution qui est la vente à distance pour 2 produits assurances (multi risque habitation et assurance des catastrophes naturelles). Affirmant que toutes les agences de la CAAR sont dotées de terminaux de paiement électronique (TPE), le même responsable a annoncé le lancement "ultérieurement" de la formule M-paiement (vente via smart phone) "pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des clients de plus en plus versés dans le monde des technologies de pointe". Misant sur un taux de croissance entre 3% à 4% pour l'exercice 2019, la CAAR s'emploie à améliorer la qualité du service en terme de produit service ou d'indemnisation, a encore souligné M. Kassali, estimant que la concurrence du marché se joue sur un élément clés en rapport direct avec

la qualité des prestations, citant à ce titre l'option de l'assistance à domicile, la nouvelle garantie qui vient conforter le statut de la CAAR. La CAAR est forte par un réseau de 150 agences directes et indirectes, 130 points de vente au titre de la banque-assurance et un réseau de digitalisation (e-paiement) qui vient consolider la qualité du service offerte par cette compagnie d'assurance créée en 1963, a-t-on noté. La journée "portes ouvertes" à laquelle ont pris part des industriels, des opérateurs économiques, des représentants d'entreprises publiques et privées a été marquée par l'organisation de quatre espaces de débats dédiés à l'assurance des grands risques, assurance transport, assurance automobile et aux couvertures dédiées aux citoyens.

M.M

Finance:

La COSOB organise le 3ème atelier technique sur la conformité



La Commission d'Organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) organise aujourd'hui son 3ème atelier technique portant sur "la conformité", destiné au secteur de la finance, a-t-on appris auprès de cet organisme. L'objectif de cet atelier, qui se tiend au siège du ministère des Finances, est de contribuer au renforcement des compétences des professionnels de la place financière, notamment en matière de prévention et de lutte contre la corruption. "La conformité est l'un des outils de la prévention et de la lutte contre la corruption. C'est important de sensibiliser et de former les gens (responsables et les travailleurs) sur les bonnes pratiques", a expliqué la même source. La conformité est différente du contrôle interne et d'inspection. Elle constitue également un avantage compétitif pour les entreprises car c'est l'une des conditions exigée par les grandes entreprises étrangères pour faire du business, a-t-on ajouté. Dans ce cadre, la COSOB compte proposer au gouvernement "la mise en place d'un observatoire de l'éthique" pour les entreprises, a fait savoir la même source. L'atelier de la COSOB verra la participation notamment des représentants du ministère des Finances, le Centre traitement du renseignement financier (CTRF), la Banque d'Algérie, ainsi que des représentants d'entreprises suisses venus exposer leurs expériences.

M.M

La soupe au chou aiderait à combattre le paludisme

C'est une découverte fortuite qu'ont fait des chercheurs lors d'une expérience auprès d'enfants. La soupe au chou fermenté serait ainsi capable d'aider l'organisme à se défendre face au parasite du paludisme. Tout est parti d'une expérience visant à montrer à des enfants la différence entre un remède à base de plantes et un médicament. Lors de la semaine de la science au Royaume-Uni, le chercheur Jake Baum, qui travaille sur le paludisme, est intervenu dans l'école primaire "Children of Eden" de Londres. Soucieux de savoir si un remède maison contre le rhume a vraiment une activité prouvée contre le virus du rhume, et désireux de découvrir de nouveaux traitements anti-paludisme, le chercheur a demandé aux enfants d'apporter ce que leur famille utilise en cas de rhume, fièvre ou autre état grippal. Les enfants

avaient différentes origines ethniques (Europe, Afrique du Nord, Moyen-Orient), si bien qu'une grande variété de soupes a pu être étudiée. En tout, 56 échantillons de soupes ont été analysés en laboratoire par Jack Baum et son équipe. Ils ont été incubés pendant 72 heures avec différentes cultures de paludisme, contenant *Plasmodium falciparum*, l'espèce la plus mortelle de *Plasmodium*, parasites qui causent le paludisme chez l'être humain. Les scientifiques ont ensuite observé le résultat, et constaté que cinq des 56 bouillons testés ont permis de réduire de plus de 50% la croissance du parasite sexuellement immature. Pour deux d'entre eux, l'activité inhibitrice était même comparable à celle d'un médicament antipaludique très efficace, la dihydroartémisinine. Quatre échantillons étaient efficaces à 50% pour bloquer la maturation



sexuelle des parasites, ce qui diminue la transmission du paludisme. "L'une des soupes les plus efficaces a été une soupe végétarienne à base de chou fermenté",

a déclaré Jack Baum à la chaîne CNN. "Mais vous savez, les gens chantent les louanges du kimchi et d'autres types de choux fermentés, alors peut-être qu'il y a une

raison là-dessous", suggère le chercheur. Cela dit, aucun ingrédient n'a été commun aux cinq potages montrant un effet contre le paludisme.

Perte de poids Manger moins vite, une méthode qui marche



Ralentir la vitesse à laquelle on mange, et éviter de manger dans les deux heures précédant le coucher peut réellement aider à perdre du poids, selon une nouvelle étude scientifique, basée sur les données de près de 60.000 personnes. C'est un fait : manger trop vite, et ne pas mâcher assez, nuit au transit intestinal, aussi est-il conseillé de bien mâcher les aliments afin de faciliter la digestion. Mais le fait de prendre son temps pour manger s'avère également un bon moyen de perdre du poids. C'est en tout cas ce qu'il ressort d'une étude scientifique publiée dans la revue BMJ Open. Basée sur les données allant de 2008 à 2013 de près de 60.000 personnes atteintes de diabète au Japon, cette étude a montré que des changements alimentaires, notamment celui de manger moins vite, étaient fortement associés à une diminution de l'obésité, de l'IMC (indice de masse corporelle) et du tour de taille. Au cours de leur suivi, les participants ont en effet été interrogés sur la vitesse à laquelle ils mangeaient, qui a été classée en trois catégories : rapide, normale ou lente. Ils ont également précisé s'ils faisaient parfois ces différentes actions : dîner dans les deux heures avant le coucher, prendre une collation après le dîner, et sauter le petit-déjeuner.

Manger bio est-il vraiment meilleur pour la santé ?

Manger bio réduit le risque d'exposition aux pesticides de synthèse. C'est un fait. Mais est-ce un argument suffisant pour conclure que consommer des aliments bio est forcément meilleur pour la santé ? N'y a-t-il pas d'autres cofacteurs à prendre en compte ? Ainsi que des études rigoureuses à mener ? Détails. Le marché du bio a pris une ampleur phénoménale. Rien qu'en 2017, le marché mondial a atteint une valeur estimée à 97 milliards de dollars. Derrière cet engouement du consommateur pour le bio se cache un postulat de base, amenant à une conclusion logique que personne ne semble disposer à questionner : le bio réduit notre exposition aux pesticides, de ce fait, nous pouvons conclure qu'il est forcément meilleur pour la santé que le conventionnel. Est-ce si

simple ? Ne faudrait-il pas se pencher de plus près sur cet argument des plus élémentaire ? C'est ce qu'ont fait des toxicologues du King's College London, dont fait partie Robin Mesnage, l'auteur principal de l'étude, dans un papier d'opinion publiée dans le journal Current Opinion in Toxicology. L'agriculture biologique ne veut pas dire forcément « sain ». Elle correspond ni plus ni moins au respect des règles du cahier des charges de production associé. Ce dernier autorise les pesticides naturels, le labour et d'autres pratiques potentiellement problématiques pour la production au long terme, l'environnement et la santé humaine.

Le bio et les pesticides

Soyons clair : la prémisse de cette conclusion est vraie. Plusieurs

études ont démontré une moindre exposition aux pesticides de synthèse chez les consommateurs d'aliments bio, qui se révèlent aussi être en meilleure santé que des consommateurs d'aliments conventionnels. La vraie question est : cette prémisse est-elle suffisante pour en déduire sa conclusion ? Rien n'est moins sûr. En effet, d'autres facteurs inhérents aux modes de culture modifient certains paramètres entre les aliments biologiques et conventionnels. Et certaines modifications laissent entrevoir la complexité de la question. De plus, il faut rappeler que l'agriculture biologique n'est pas exempte de l'utilisation des pesticides. La liste des substances autorisées est seulement limitée à ce qui est « naturel ». Insistons sur le fait que l'on doit s'extraire de cette

vision simpliste qu'on appelle le biais (ou le sophisme, s'il est évoqué en connaissance de cause) de l'appel à la nature, en invoquant que ce qui est naturel est forcément meilleur que ce qui est recréé synthétiquement par l'Homme. Pour Robin Mesnage, le manque de recul concernant les pesticides est un problème quel que soit leur origine : « il y a beaucoup de lacunes dans l'évaluation de la toxicité des pesticides qu'ils soient naturels ou synthétiques. Il y a peu d'études épidémiologiques et les études sur les rats ne sont pas toujours très fiables pour prédire les effets chroniques. » Ce qui est certain, c'est que la prémisse invoquant l'exposition moindre aux pesticides comme un mantra n'est pas suffisante pour émettre cette conclusion et nous allons voir pourquoi.

Manger plus vite signifierait aussi manger plus



Après avoir pris en compte les éventuels biais de l'étude, les chercheurs ont calculé que les personnes mangeant à vitesse dite "normale" étaient 29% moins susceptibles d'être obèses que celles mangeant rapidement. Ce score grimpeait à 42% pour les personnes mangeant lentement. Les participants des groupes "normal" et "lent" avaient en outre un tour de taille significativement moins important que ceux mangeant rapidement. Le fait de manger dans les deux heures précédant le coucher et de prendre une collation

après dîner était aussi associé à un IMC plus grand. Pour les chercheurs, cette corrélation pourrait être due au fait que ceux qui mangent trop vite ont besoin de plus de nourriture pour se rassasier, ce qui augmente donc leur apport alimentaire et calorique. Se forcer à manger plus lentement, par exemple en posant sa fourchette sur l'assiette entre chaque bouchée, serait donc une bonne approche pour les personnes souhaitant perdre du poids, ou tout simplement pour celles qui souhaitent garder un poids de forme.

Incendies Attention aux crèmes pour la peau à base de paraffine



Du fait de leur richesse en paraffine, les crèmes contre l'eczéma ou le psoriasis qui s'accumulent souvent sur les vêtements et draps ont un effet accélérateur de flammes non négligeable. C'est ce que déplorent des pompiers britanniques. Les personnes qui utilisent des crèmes émollientes à base de paraffine, par exemple pour traiter un eczéma ou un psoriasis devraient être particulièrement vigilantes vis-à-vis du feu. C'est le message que veulent faire passer des pompiers britanniques interviewés par la BBC. Ceux-ci déplorent en effet plusieurs dizaines de décès liés à un incendie aggravé par l'utilisation de crèmes contenant de la paraffine. En effet, l'utilisation de crèmes à la paraffine engendre souvent une accumulation de résidus de paraffine dans les vêtements que l'on porte, et dans les draps du lit. Or, la paraffine augmente l'intensité d'un feu et sa propagation. En mars dernier, une enquête de la BBC avait ainsi découvert que 37 décès récents au Royaume-Uni étaient en partie liés à des crèmes pour la peau à base de paraffine. Et ce chiffre pourrait être sous-estimé, car les équipes médico-légales évaluant les incendies ne disposent pas toujours des outils pour évaluer le rôle des crèmes à la paraffine.

B.M

CNDH

Bensalah reçoit le rapport annuel sur "la situation des droits de l'Homme en Algérie"

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu lundi, au siège de la présidence de la République, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari qui lui a remis "le rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme en Algérie", au titre de l'année 2018 et ce en application des dispositions de l'article 199 de la Constitution, indique un communiqué de la présidence de la République. Lors de l'audience, le président du CNDH a exposé en substance "le contenu de ce rapport qui prévoit plusieurs axes couvrant les droits civiques, politiques, socio-économiques et culturels, outre le domaine de l'environnement ainsi que les droits ayant trait à certaines catégories telles que la femme, l'enfant et les catégories vulnérables (personnes âgées et personnes aux besoins spécifiques)". Il a également été évoqué dans le rapport "la société civile et son rôle dans la consécration de la démocratie participative".

Le document a consacré "un pan important pour le thème de la médiation englobant des propositions sur une meilleure prise en charge des plaintes et requêtes des citoyens pour faire droit à leurs doléances, par les autorités publiques chargées de les examiner et de les traiter". A l'issue de cet exposé, le chef de l'Etat a "remercié le président du CNDH et ses membres pour leurs efforts consentis et leur attachement à la garantie de tous les droits de l'Homme dans les domaines politique, social, économique et culturel". Appelant à "intensifier les actions visant à la prise en charge des préoccupations des citoyens et l'amélioration des prestations du service public à travers l'écoute, le suivi et la consolidation de la confiance dans les institutions en charge des affaires publiques au sein de la société", M. Bensalah s'est félicité "des progrès réalisés en matière de promotion du respect des droits de l'Homme dans notre pays". A ce propos, le chef de l'Etat a appelé le CNDH, érigé en institution constitutionnelle, à assumer un rôle clé dans la promotion et la vulgarisation de la culture des droits de l'Homme pour instaurer les principes d'un Etat de droit, à travers une plus grande interaction avec les parties agissantes de la société civile et réactivité pour la prise en charge des attentes et aspirations de nos citoyens". Dans le même sillage, le chef de l'Etat a exhorté tous les partenaires "à ne ménager aucun effort et à faire preuve de vigilance à l'égard de ceux qui n'hésitent pas à politiser



et instrumentaliser les valeurs des droits de l'Homme pour instaurer une nouvelle forme d'ingérence dans les affaires d'autrui".

Le Conseil national des droits de l'Homme appelle à introduire des amendements dans le code électoral

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé, dans son rapport annuel, à introduire des amendements dans le code électoral pour permettre au Conseil d'assurer un rôle "de contrôle et de supervision spécifique" qui diffère de celui de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Dans son rapport remis par son président Bouzid Lazhari au chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah, le CNDH a précisé que "la plupart des institutions nationales indépendantes des droits de l'Homme à travers le monde jouissent de prérogatives en matière d'élections". L'élection et la candidature, étant des droits politiques élémentaires, le conseil est, donc, "tenu d'apporter une contribution concernant les élections, en présentant un rapport comportant ses observations sur le processus électoral". Dans ce cadre, le conseil a mis l'accent sur l'impératif d'une "révision de la loi portant régime électoral qui doit prévoir l'introduction du conseil national dans le processus électoral en matière de surveillance, de suivi et d'élaboration de rapports sur le déroulement de tout le processus électoral". S'agissant de l'indépendance de la justice et la lutte contre la corruption, le conseil

a insisté sur "la nécessité de revoir les statuts du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et confier la vice-présidence du conseil à un magistrat et non à un membre de l'exécutif", soulignant que cette démarche devrait "se faire en accordant la vice-présidence du CSM au premier président de la Cour suprême au lieu du ministre de la Justice". "Il est temps de réfléchir sérieusement à confier à un magistrat la présidence du Conseil supérieur de la magistrature qui devrait avoir la prérogative de proposer les noms de trois magistrats, choisis suivant les normes d'ancienneté de service, dont un devant être, obligatoirement, choisi par le président de la République pour présider le CSM". Le Conseil supérieur de magistrature devient, ainsi, "une instance représentative pleinement élue où toute désignation est écartée et dont le nombre des membres est égal à celui des magistrats au sein des tribunaux et des cours de justice". Le document a souligné, dans le même cadre, que "le principe de l'indépendance de la justice et son renforcement exige la révision des statuts du Conseil supérieur de magistrature". Par ailleurs, le rapport a rappelé que "la corruption est en violation des droits de l'Homme", relevant que "face à une corruption répandue, il y a une abstention à recourir à la justice, car il y a une ferme conviction que ce recours ne protégera pas les droits". Dans de telles conditions "la police judiciaire et la justice sont soupçonnées de corruption par les justiciables qui veulent appliquer le droit à un procès juste où la loi est appli-

quée correctement et équitablement". "La corruption favorise l'apparition de disparités entre les individus et les catégories et attente dangereusement au principe de l'égalité, empêchant, ainsi, les citoyens et les résidents de jouir de leurs droits civiques, politiques, et socioculturels", poursuit le rapport. Le document a affirmé également que "l'engagement total de l'Etat en matière de droits de l'Homme lui impose de mener une bataille féroce et rigoureuse contre la corruption", mettant en exergue que le CNDH était appelé, en coordination avec les organes de lutte contre la corruption, à organiser des conférences et des rencontres en vue de "sensibiliser aux risques de ce fléau sur l'économie et les droits de l'homme et d'encourager les personnes qui signalent ou dénoncent la corruption, et ce après la protection de leurs droits à la sécurité personnelle et à la liberté, la garantie des procès justes et la protection des témoins". S'agissant de la liberté d'expression et de la presse, le rapport a rappelé que cette dernière "constitue l'un des piliers de la société démocratique et des textes constitutionnels et juridiques en Algérie", notant que les documents internationaux ratifiés par l'Etat algérien "attache à ce droit une importance extrême". A ce titre, il a indiqué que le nombre de titres, revues, radios et chaînes télévisées en Algérie "en est la preuve irréfutable que la liberté est concrétisée sur le terrain et se développe progressivement et efficacement en dépit de certaines contraintes conjoncturelles et objectives".

Dans ce sillage, le CNDH a appelé à "la non utilisation des moyens financiers et matériels ou autres pour imposer aux journaux et moyens de communication en général, publics ou privés, de suivre une certaine ligne", précisant que "l'équité et l'égalité se doivent d'être le critère de traitement pour les médias en général". Dans le même ordre d'idées, le rapport a souligné l'impératif de "distribuer la publicité publique conformément à des normes préalablement fixées, visant l'encouragement de la presse à évoluer et assurer davantage de service public, et non pas l'étouffer dans l'œuf", mettant en exergue que la mission de distribution de cette publicité "doit être confiée à un organe créé selon la loi, composé de membres ayant des compétences professionnelles". Le rapport a également appelé les pouvoirs publics à "ne pas se hâter dans la poursuite de journalistes qui critiquent des personnalités publiques", estimant que "quiconque s'engage dans la vie publique en vue de servir les citoyens, le pays et toutes les personnes vivant sur le territoire doit faire l'objet de contrôle des instances constitutionnelles dont le Parlement et la Cour des comptes". Le document a mis l'accent sur "la nécessité de renforcer la protection des journalistes contre toute sorte de poursuite lors de l'exercice de ces missions", soulignant que le CNDH "ne peut pas être indulgent avec l'emprisonnement des journalistes, il faut s'éloigner de ses pratiques qui peuvent mener à la violation de la liberté d'expression". Exhortant les médias et les journalistes à oeuvrer pour "promouvoir le professionnalisme et éviter l'application de la politique du buzz", le rapport a souligné que cette tendance "ne sert pas les objectifs de l'Etat à savoir, rendre le médias une référence fondamentale dans la constitution d'une opinion publique consciente exerçant son droit de débattre des affaires politique, économique, culturelle, sociale et autres d'une manière intelligente et responsable". Appelant à la révision du code de l'information, et ce par l'élimination de toutes les entraves et difficultés dressées devant le développement et l'élargissement du champs de la liberté d'expression", le CNDH a mis en avant l'impérative installation de l'Autorité de régulation de la presse écrite.



Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRADUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 021737778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

PLF 2020 (Conseil de la nation) Les présidents de groupes saluent les mesures contenues, les sénateurs plaident pour le renforcement du recouvrement fiscal

Les présidents des groupes parlementaires du Conseil de la nation ont salué, lundi, les dispositions et les nouvelles mesures contenues dans le projet de loi de Finances (PLF) 2020 visant la relance de l'investissement et le développement de l'économie nationale. Lors d'une séance plénière consacrée à l'examen du PLF 2020, tenue sous la présidence de Salah Goudjil, président par intérim de la chambre haute du Parlement, en présence de nombre de ministres, les présidents des groupes parlementaires se sont félicités des mesures visant la promotion de l'investissement étranger et le maintien des transferts sociaux. A ce propos, le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), Ali Djerbaa, a indiqué qu'au vu de la conjoncture économique difficile, le PLF 2020 prévoit de nouvelles mesures pour booster la création de start-up au profit des jeunes, et rationaliser et assainir les ressources financières. Les objectifs, a-t-il ajouté, sont la pérennité de la dynamique économique, la préservation des emplois, le maintien des prestations et des subventions sociales. Le PLF 2020 introduit de nouvelles mesures à même d'encourager les investissements étrangers, notamment à travers la suppression de la règle 51/49 pour les secteurs non stratégiques, ce qui permettra de capter les investisseurs étrangers. Plaidant pour davantage de mesures contribuant à l'éradication de la bureaucratie et de la corruption, et permettant d'être au diapason des nouvelles technologies et des règles de gestion au niveau mondial dans le domaine bancaire. Le président du Groupe parlementaire du Tiers présidentiel El Hachemi Djebar a relevé avec satisfaction, également, le maintien des transferts sociaux en faveur des catégories vulnérables, insistant sur l'impératif de veiller à ce qu'ils soient attribués aux réels bénéficiaires. Sortir de la crise économique n'est pas impossible, à la condition d'adopter les bonnes méthodes et approches prospectives, outre l'adaptation aux évolutions technologiques dans le domaine de l'investissement dans les énergies

renouvelables. De son côté, le président du Groupe parlementaire du parti du Front de la libération nationale (FLN) Bouhafis Houbad, a fait savoir que le PLF 2020 vise à mettre en place les mécanismes nécessaires à même de concrétiser la stratégie de développement globale et réaliser le décollage économique. Il a valorisé, par ailleurs, l'absence de charges fiscales pouvant peser sur le citoyen, soulignant que ce projet encourageait l'investissement dans des secteurs créateurs de richesse et de postes d'emploi. Lors de la présentation de son exposé la matinée devant les membres du Conseil de la nation, le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a indiqué que le PLF 2020 a été élaboré dans "un contexte international particulier, caractérisé par des fluctuations du marché de l'Energie aggravant la vulnérabilité des pays exportateurs, contraints à de profondes réflexions pour trouver des ressources permanentes", ajoutant que "l'Etat est attaché au maintien d'un certain niveau d'investissement à même de réaliser une croissance économique et de créer des postes d'emplois". Il a fait état, dans ce sens, de "l'affectation d'un montant supplémentaire de 150 milliards de DA aux dépenses imprévues, dont 70 mds DA pour l'achèvement des programmes en cours de réalisation dans le secteur de l'Habitat. Rappelant que les dispositions législatives contenues dans ce projet de loi sont constituées de 46 mesures fiscales, 9 procédures douanières et 43 mesures différentes, M. Loukal a fait savoir que le texte prévoit des incitations fiscales au profit des start-up, outre la création de 4 types de zones industrielles à travers le pays en vue d'abriter ces entreprises ainsi qu'un Fonds pour leur soutien.

S'attaquer au problème de l'évasion fiscale qui impacte la capacité de l'Etat est impératif

La majorité des intervenants, ont mis l'accent sur les nécessaires améliorations et renforcement du recouvrement fiscal. L'introduction de nouvelles taxes et le renforcement de la fiscalité doivent être



suivis de mise en oeuvre rigoureuse des opérations de recouvrement et de mise en place de nouveaux mécanismes à même de contribuer à l'augmentation du rendement du recouvrement fiscal, ont souligné des membres du Conseil de la nation, lors de la plénière, présidée par le président par intérim du Conseil, Salah Goudjil en présence du ministre des Finances, Mohamed Loukal et d'autres membres du Gouvernement. A ce propos, le sénateur Mohamed Laid Belaa du parti du Front de libération nationale (FLN) a évoqué l'importance d'une restructuration des systèmes fiscaux et d'un renforcement des procédures de recouvrement fiscal, affirmant que la faiblesse de recouvrement "demeure une préoccupation majeure empêchant l'affectation des recettes à des secteurs importants". Il a estimé, dans ce sens, que "l'introduction de nouvelles taxes reste inefficace en cas d'impossibilité de recouvrement des impôts déjà dus", plaidant pour de nouvelles procédures permettant de palier cette situation. De son côté, le membre de la Chambre haute Hamid Bouzekri du Rassemblement national démocratique (RND) a appelé à la modernisation du système fiscal de sorte à permettre aux institutions financières concernées d'améliorer le rende-

ment du recouvrement et de lutter contre la fraude et l'évasion dans ce domaine. Il a préconisé, dans le même sillage, la révision des modalités de versement des transferts sociaux et la pertinence de l'importation de véhicules de moins de 3 ans pour les citoyens algériens, "qui ont besoin d'amélioration de leurs conditions de vie en matière de logement, de santé et d'éducation". Pour sa part, le sénateur Mebarak Fellouti du RND a estimé impératif de s'attaquer au problème de l'évasion fiscale qui impacte la capacité de l'Etat en termes de mobilisation de ressources supplémentaires pour la couverture des coûts des opérations de développement national. Appelant à la rationalisation des transferts sociaux, il a expliqué que le maintien du soutien sous sa forme actuelle était nuisible au budget et aux catégories sociales méritant cette aide. Abondant dans la même logique, le sénateur Ahmed Bouziane (Tiers présidentiel) a mis en avant l'importance d'un ministère de planification et de prospection qui aura à réaliser des études prospectives sur les problématiques auxquels chaque secteur fait face, appelant à faire des banques de véritables partenaires pour juguler le marché parallèle, l'évasion fiscale et l'usage illicite du denier public. Par ailleurs, le sénateur Boudjemaa Zef-

fane (FLN) a plaidé pour des mesures "exceptionnelles" en faveur de la population du Sud en leur permettant d'exploiter de grandes superficies destinées à l'investissement dans le cadre de la mise en valeur des terres. Pour Mustapha Djebane du même parti, l'importance doit être accordée à la poursuite des réformes dans les secteurs touchant au vécu du citoyen, à l'image de l'Habitat, la santé, l'emploi, l'éducation et la défense, en ce sens que ces aspects contribuent à la stabilité sociale. Le sénateur Mohamed Ameur (RND) a évoqué l'impératif de l'éradication du "clientélisme" dans les différentes transactions administratives appelant à favoriser les critères de compétence et d'expérience plutôt que les considérations personnelles lors de l'examen des dossiers. De son côté, le sénateur Mohamed Ben Teba (Tiers présidentiel) s'est interrogé du sort des usines d'assemblage des véhicules en Algérie et le degré d'intégration, exigeant des chiffres montrant si le Trésor public est plus gagnant avec l'activité de montage ou avec l'importation direct et le dédouanement de véhicules. Préconisant la fin des mauvaises habitudes en matière de dépenses de l'argent public, il a souligné l'importance de focaliser sur les dépenses de fonctionnement.

A neuf jours du sommet de l'Opep Le Brent en légère hausse

Les prix du pétrole ont un peu progressé dans un marché tourné vers le sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de ses partenaires, l'Opep+, en fin de semaine prochaine. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier s'est établi à 63,65 dollars à Londres, en hausse de 0,41% ou 26 cents par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance a pris 0,42% ou 24 cents à 58,01 dollars. Les prix avaient déjà terminé en hausse sur l'ensemble de la semaine dernière. "La tendance haussière continue de dominer tandis que les marchés envisagent une réduction de la production de brut plus forte de la part de l'Opep", a expliqué Neil Wilson, analyste pour Markets.com. L'Organisation des

pays exportateurs de pétrole doit se réunir la semaine prochaine à Vienne en Autriche, avec ses dix pays partenaires (Opep+) pour décider du futur de leur accord sur la baisse volontaire de leur production, qui vise à soutenir les cours de l'or noir. Si le doute subsiste encore sur de nouvelles réductions, "la reconduction de l'accord actuel semble déjà acquise", a jugé Tamas Varga, analyste pour PVM. Les courtiers ont par ailleurs continué à surveiller l'état des négociations entre Washington et Pékin. Les deux parties ont envoyé des messages contradictoires vendredi sur la possibilité de mettre fin à la guerre commerciale, Donald Trump estimant qu'un accord était toujours à portée de main quand son homologue chinois Xi Jinping s'est dit prêt à en découdre.



Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNIK

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNIK

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL

22 RUE SAHRADUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

SIDA

Plus de 3.800 personnes ont bénéficié du dépistage précoce dans 3 wilayas du pays

Plus de 3.800 personnes, âgées entre 18 et 45 ans ont bénéficié, en 2019, du dépistage précoce dans les milieux les plus exposés au VIH/SIDA, au niveau de trois wilayas du pays, à savoir: Tamanrasset, Oran et Alger, comme première étape. Le président de l'Association Aids Algérie, Othmane Bourouba a indiqué, à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre cette pathologie, le 1er décembre de chaque année, que l'Association a procédé, en 2019, à une opération de dépistage précoce dans les milieux les plus exposés à ce virus, au profit de plus de 3.800 personnes, âgées entre 18 et 45 ans, dont 1.800 femmes, qui s'est soldée par le recensement de près de 30 cas de séropositivité. Précisant à l'occasion que grâce à l'appui apporté par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, les associations nationales ont réussi à cibler les milieux les plus exposés à ce virus dans trois wilayas, à savoir Alger, Oran et Tamanrasset, comme première étape, M. Bourouba a qualifié cette opération de "courageuse", car ayant permis aux associations de briser un tabou qui entravait leurs activités associatives et de prévention". Cette opération, poursuit le président de l'Association, s'inscrit dans le cadre de la stratégie tracée par l'Etat en vue de lutter contre cette maladie et d'assurer le ciblage

de la catégorie à risque dans la société, sachant que cette activité a contribué à "la relance de l'action de proximité des associations et encouragé le dépistage précoce en vue de faciliter l'intégration de cette catégorie dans le réseau des soins et limiter la transmission du virus". Avant le lancement de la campagne de dépistage précoce chez la catégorie des personnes à risque, Aids Algérie a procédé à la distribution de dépliants, à la relance de la campagne sur les réseaux sociaux, à la mobilisation des équipes médicales ainsi qu'à l'élaboration d'une cartographie des zones ciblées. Parmi les obstacles qui empêchent les gens d'aller volontairement vers le dépistage précoce, M. Bourouba a cité la gêne ressentie au niveau des centres spécialisés qui "exigent de ces personnes de présenter une pièce d'identité".

"C'est là un grand risque pour la société, si les cas séropositifs ne sont pas dépistés et continuent inconsciemment à transmettre

le virus" a-t-il soutenu.

Pour sa part, M. Ahcene Boufennissa, président de l'association "Solidarité Aids" a rappelé la campagne organisée, en 2019, ciblant plus de 1000 personnes, âgés entre 25 et 45 ans, à travers plusieurs communes d'Alger. Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, Solidarité Aids a lancé, depuis le 20 novembre courant, une campagne de sensibilisation qui connaît d'ailleurs une forte affluence des citoyens, tous âges confondus, a-t-il indiqué. Se félicitant de la convention signée entre son association et les centres de dépistage précoce du SIDA, facilitant ainsi l'action sur le terrain et la participation des équipes médicales, M. Boufennissa a déploré l'existence de certaines entraves "au niveau des administrations, qui interdisent l'exploitation des espaces publics choisis pour cette opération", en sus de l'absence de cliniques mobiles ou de caravanes, "obligeant les associations à utiliser leurs propres moyens". Le responsable de "Solidarité Aids" a salué, par ailleurs, le rôle des réseaux sociaux et des médias dans la sensibilisation aux risques du SIDA, en brisant les tabous et les préjugés et en s'ouvrant progressivement sur ce sujet".

MDN

Nouvelle sortie sur le terrain, demain, du chef d'état-major de l'armée

Le chef d'état-major de l'Armée, et vice-ministre de la Défense, effectue aujourd'hui une nouvelle sortie sur le terrain qui sera ponctuée sans doute par une allocution qui enverrait des messages politiques. «Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, effectue ce jour une visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces Aériennes», souligne en effet un communiqué diffusé ce mardi le Ministère de la Défense. Et comme cela a toujours été le cas, Ahmed Gaïd Salah va présider lors de cette visite, une réunion d'orientation avec les cadres et le personnel des forces aériennes. Il devrait sans doute s'exprimer sur l'actualité politique marquée par la poursuite des manifestations populaires à la veille du 41ème vendredi et sûrement aussi sur l'attachement de l'état-major à la tenue du scrutin présidentiel à la date annoncée c'est-à-dire le 12 décembre prochain.

Transport aérien

Tassili Airlines lance une desserte Oran-Strasbourg en juillet 2020

Tassili Airlines (TAL) va lancer une desserte reliant Oran à Strasbourg (France) à compter du 2 juillet 2020, au titre de l'extension de son réseau régulier international, a-t-on appris hier auprès de cette compagnie aérienne nationale. "Cette liaison aérienne, sera assurée chaque jeudi par des Boeings 737/800 NG, commercialisés en version bi-classes, d'une capacité de 20 sièges en classe affaires et 135 sièges en classe économique", a précisé la même source. A cet effet, les billets sont ouverts à la vente et une tarification spéciale de lancement est proposée pour le Strasbourg-Oran-Stras-

bourg à partir de 31.741 DA en TTC ou 280,86 euros pour un aller-retour. Les voyageurs souhaitant emprunter les vols de TAL, pourront réserver leurs billets via son interface web (www.tassilairlines.dz) et effectuer leurs achats par cartes de paiement (Visa, MasterCard ou CIB et Edahabia). Pour rappel, Tassili Airlines, filiale du groupe Sonatrach, est une compagnie aérienne nationale, spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, qui s'est lancée dans le transport du grand public aux niveaux national et international depuis mars 2013.

ONPLC

L'avant-projet de la politique nationale globale de lutte contre la corruption, objet d'une journée d'étude

L'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC) organisera, jeudi à Alger, une journée d'étude consacrée au débat et à l'examen des axes stratégiques de l'avant-projet de la politique nationale globale de prévention contre la corruption, notamment son axe relatif à la consolidation du rôle et de la participation de la société civile dans la prévention de la corruption.

"La société civile sera associée dans les rencontres de concertation organisées par l'ONPLC dans le cadre de l'élaboration de l'avant-projet de la politique nationale globale de prévention contre la corruption, et ce par l'invitation d'organisations de la société civile, des personnalités nationales intéressées par la prévention et la lutte contre la corruption et les domaines y afférent", lit-on dans un

communiqué rendu public mardi par l'Organe. L'ONPLC avait lancé une série de rencontres avec les acteurs de la scène nationale, dont des représentants des départements ministériels, des organismes de contrôle et de consultation, des institutions économiques et bancaires, des associations civiles, des groupements professionnels et la corporation universitaire.

Relations algéro-tunisiennes :

Ghannouchi met l'accent sur le caractère fraternel

Le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, Parlement) en Tunisie, Rached Ghannouchi, a loué longuement, lundi, le niveau des relations existant entre l'Algérie et la Tunisie, en mettant l'accent particulièrement sur le caractère fraternel de ces dernières. "La Tunisie et l'Algérie forment un seul et même peuple. Les Algériens qui visitent la Tunisie ne sont pas considérés comme des touristes mais comme des frères", a indiqué Ghannouchi, à l'issue d'un entretien qu'il a accordé à l'ambassadeur de l'Algérie en Tunisie, Azouz Baalal. Selon M. Ghannouchi, "la profondeur des relations de fraternité et de coopération unissant les deux pays devraient traduire la volonté des deux peuples de lever les barrières économiques et intensifier les échanges commerciaux, notamment en développant le partenariat dans les différents domaines". De son côté, M. Baalal, a fait part de la disposition de l'Algérie à poursuivre la coopération bilatérale et la volonté commune de l'intensifier à tous les niveaux, évoquant les efforts visant à renforcer la coopération entre l'ARP, l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation (Sénat) d'Algérie.